

Mittelhausen



**BULLETIN
MUNICIPAL
2015**



06-37

06-38

06-39

06-40

06-41

06-42

06-43

06-44

06-45

06-46

06-47

06-48

06-49

06-50

06-51

06-52

06-53

06-54

06-55

06-56

06-57

06-58

06-59

06-60

06-61

06-62

06-63

06-64

06-65

06-66

06-67

06-68

06-69

06-70

06-71

06-72

06-73

06-74

06-75

06-76

06-77

06-78

06-79

06-80

06-81

06-82

06-83

06-84

06-85

06-86

06-87

06-88

06-89

06-90

06-91

06-92

06-93

06-94

06-95

06-96

06-97

06-98

06-99

07-00

07-01

07-02

07-03

07-04

07-05

07-06

07-07

07-08

07-09

07-10

07-11

07-12

07-13

07-14

07-15

07-16

07-17

07-18

07-19

07-20

07-21

07-22

07-23

07-24

07-25

07-26

07-27

07-28

07-29

07-30

07-31

07-32

07-33

07-34

07-35

07-36

07-37

07-38

07-39

07-40

07-41

07-42

07-43

07-44

07-45

07-46

07-47

07-48

07-49

07-50

07-51

07-52

07-53

07-54

07-55

07-56

07-57

07-58

07-59

07-60

07-61

07-62

07-63

07-64

07-65

07-66

07-67

07-68

07-69

07-70

07-71

07-72

07-73

07-74

07-75

07-76

07-77

07-78

07-79

07-80

07-81

07-82

07-83

07-84

07-85

07-86

07-87

07-88

07-89

07-90

07-91

07-92

07-93

07-94

07-95

07-96

07-97

07-98

07-99

08-00

08-01

08-02

08-03

08-04

08-05

08-06

08-07

08-08

08-09

08-10

08-11

08-12

08-13

08-14

08-15

08-16

08-17

08-18

08-19

08-20

08-21

08-22

08-23

08-24

08-25

08-26

08-27

08-28

08-29

08-30

08-31

08-32

08-33

08-34

08-35

08-36

08-37

08-38

08-39

08-40

08-41

08-42

08-43

08-44

08-45

08-46

08-47

08-48

08-49

08-50

08-51

08-52

08-53

08-54

08-55

08-56

08-57

08-58

08-59

08-60

08-61

08-62

08-63

08-64

08-65

08-66

08-67

08-68

08-69

08-70

08-71

08-72

08-73

08-74

08-75

08-76

08-77

08-78

08-79

08-80

08-81

08-82

08-83

08-84

08-85

08-86

08-87

08-88

08-89

08-90

08-91

08-92

08-93

08-94

08-95

08-96

08-97

08-98

08-99

09-00

09-01

09-02

09-03

09-04

09-05

09-06

09-07

09-08

09-09

09-10

09-11

09-12

09-13

09-14

09-15

09-16

09-17

09-18

09-19

09-20

09-21

09-22

09-23

09-24

09-25

09-26

09-27

09-28

09-29

09-30

09-31

09-32

09-33

09-34

09-35

09-36

09-37

09-38

09-39

09-40

09-41

09-42

09-43

09-44

09-45

09-46

09-47

09-48

09-49

09-50

09-51

09-52

Sommaire

Renseignements utiles

Mairie

Tél. 03 88 51 27 11

e-mail:

mairie.mittelhausen@payszorn.com

site internet:

www.mittelhausen.payszorn.com

Nouveaux horaires d'ouverture au public

Mardi et vendredi de 16h à 18h

En cas d'urgence vous pouvez vous adresser à :

■ Mireille GOEHRY

Maire 03 88 51 29 49

■ Arnaud ALBINET

1^{er} adjoint 06 51 43 67 24

■ Guillaume FLICK

2^e adjoint 03 88 51 23 21

■ Jean-Paul FELDMANN

3^e adjoint 06 70 33 16 22

Numéros utiles

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Urgence Européenne 112

Dépannage

électricité 03 88 18 74 00

Syndicat des eaux de

l'Assainissement 03 88 91 53 23

Sapeurs-pompiers

secteur de Mittelhausen

Flick Guillaume 03 88 51 23 21

- 3 ➤ Le mot du maire
- 4 ➤ Gestion communale
- 5 ➤ Délibérations
- 10 ➤ Réalisations
- 12 ➤ Projets
- 14 ➤ Association foncière
- 15 ➤ Partenariat avec le CD67
- 16 ➤ Assainissement - Gestion et Budget
- 17 ➤ Travaux réalisés
- 18 ➤ Projet de l'école intercommunale
- 20 ➤ Bibliothèque
- 21 ➤ À recommander
- 22 ➤ Journée citoyenne
- 24 ➤ Coup de projecteur
- 28 ➤ Une page d'histoire
- 30 ➤ Vie associative
- 36 ➤ Vie paroissiale
- 37 ➤ À méditer
- 38 ➤ Environnement
- 39 ➤ Infos pratiques
- 41 ➤ Infos diverses
- 42 ➤ État civil
- 43 ➤ Manifestations
- 44 ➤ Père Mère





La nouvelle année déjà bien entamée a laissé derrière nous une année 2015 qui restera gravée à jamais dans notre mémoire collective. Les événements tragiques et monstrueux, qui ont agité notre pays entier, ont atteint un niveau de violence meurtrière sans précédent avec les attentats du 13 novembre perpétrés par des fanatiques au nom d'un idéal religieux.

En s'attaquant à notre jeunesse, les terroristes ont ébranlé la France entière et nous ont fait vivre des scènes de guerre dans un pays en paix. Nous ne pouvons accepter que des hommes portent ainsi atteinte aux valeurs profondes de la République, de la démocratie et de l'humanité. À nous tous d'unir nos forces pour défendre les valeurs fondamentales d'une France républicaine et préserver ces valeurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.

Pour Mittelhausen, l'année 2015 a été la concrétisation du chantier de rénovation de la Maison de Garde, transformée en atelier municipal, permettant ainsi la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine communal datant d'avant la Révolution. Avec la mise en place d'un chemin lumineux qui parcourt l'aire de jeux et l'installation d'un City Stade dans la cour de l'ancienne école qui devrait se faire prochainement, nous aurons ainsi concrétisé l'aménagement de notre espace de loisirs dédié aussi bien aux plus jeunes qu'aux moins jeunes.

Mais le grand chantier de l'année 2015, si on peut l'appeler ainsi, c'est la Commune Nouvelle. Les défis qui attendent les communes sont nombreux avec la baisse des dotations, la disparition des subventions du Conseil Départemental, et la situation économique de notre pays. La Réforme des Collectivités territoriales est en marche et aujourd'hui les communes ont le choix de renforcer leur position et de prendre leur destin en main.

C'est ainsi que le Conseil municipal de Mittelhausen a décidé de partir en Commune Nouvelle avec les communes de Gingsheim, Hohatzenheim et Wingersheim.

L'ensemble des conseillers municipaux des 4 communes a travaillé intensément sur ce projet qui a abouti le 5 décembre par les délibérations respectives des 4 Conseils municipaux. Accompagné par un bureau d'études pour les finances, un cabinet d'avocat pour les aspects juridiques, nous avons rédigé une charte qui engage les communes et les conseillers les uns par rapport aux autres.

Avec une forte volonté, un dynamisme local et surtout une vision d'avenir avec des projets concrets pour nos concitoyens, nous avons souhaité regrouper nos forces vives, mutualiser nos compétences, fédérer les acteurs du territoire pour construire ensemble un nouveau mode de fonctionnement où chacun gardera son identité et son rôle, afin d'offrir un maximum de services à nos concitoyens et de garantir une équité de traitement sur notre territoire.

La Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans est né par décret préfectoral le 1^{er} janvier 2016.

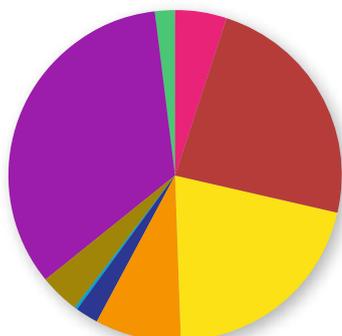
Souhaitons lui longue vie, toujours dans le respect des communes historiques, mais avec une vision d'avenir et une volonté de construire et de développer en bonne intelligence tous ensemble notre territoire dans l'intérêt général et toujours au service de nos concitoyens.

Votre maire,
Mireille Goehry

Un cahier spécial « Commune Nouvelle » vous parviendra prochainement et vous apportera toutes précisions utiles et réponses à vos interrogations.

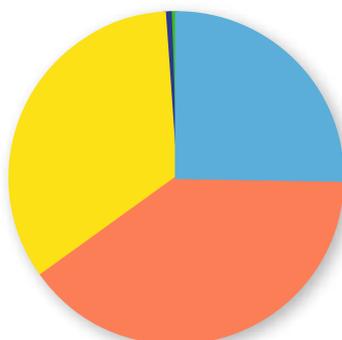
Section d'investissement 2014

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014
590 274 €



EMPRUNTS : remboursement capital	30 530 €
DÉFICIT INVESTISSEMENT	139 855 €
TRAVAUX DE VOIRIE : rue Principale	122 958 €
TRAVAUX DE VOIRIE : rue des Artisans	49 149 €
ÉLARGISSEMENT CHEMIN RURAL DE GIMBRETT	12 276 €
MISE EN SOUTERRAIN France TÉL : rue Ostermatt	2 364 €
ACQUISITION DE MATÉRIEL, AUTRES	22 104 €
REMBOURSEMENT ALSABAIL	200 000 €
AMÉNAGEMENT AIRE DE JEUX	11 038 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014
409 457 €



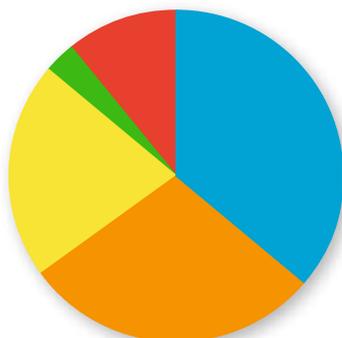
SUBVENTIONS	103 573 €
TVA, TLE, DIVERS	162 582 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CAPITALISÉ	139 856 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT RÉSEAUX 2013 REPORTÉ	2 130 €
AMORTISSEMENTS RÉSEAUX 2013 REPORTÉS	1 316 €

Résultat de clôture de la section d'investissement

Dépenses	590 274 €
Recettes	409 457 €
Déficit	-180 817 €

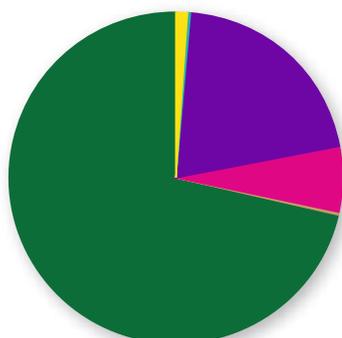
Section de fonctionnement 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014
234 308 €



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	84 471 €
PERSONNEL	67 401 €
GESTION COURANTE	49 046 €
CHARGES FINANCIÈRES & EXCEPTIONNELLES	8 412 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS (FNGIR)	24 978 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014
1 463 282 €



PRODUITS DOMANIAUX	16 796 €
ATTÉNUATIONS DE CHARGES	3 605 €
CONTRIBUTIONS DIRECTES	304 234 €
DOTATIONS	90 390 €
AUTRES RECETTES	5 227 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	1 043 030 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement

Dépenses	234 308 €
Recettes	1 463 282 €
Excédent	1 228 975 €

Balance générale 2014

Total des dépenses	823 266 €
Total des recettes	1 872 739 €
Excédent global des comptes au 31/12/2014	1 049 473 €

■ Séance du 25/02/2015

1. Baux de chasse communaux pour la période 2015-2024: il n'y a qu'un seul candidat.
 - agrément de la candidature de M. Patrice THOMAS et autorisation à Mme le Maire pour signer le bail de location de la chasse communale avec un loyer annuel de 2250€ pour une durée de 9 ans,
 - décision d'agréer deux permissionnaires: M. Joël JUDAS et M. Michael KLEIN.
2. Décision d'attribution en location de terrains communaux aux chasseurs à M. Patrice THOMAS 38, rue industrielle de la Hardt à Molsheim les terrains:
 - Lieu-dit Ebrueckmatten: S28 - P35 - Lot 9 pour 24,93 ares de prés,
 - Lieu-dit Bruchmatten: S28 - P31 - Lot 5 pour 8,81 ares de bois pour toute la durée du bail de chasse jusqu'au 01/02/2024.
3. Rénovation de la maison de garde: approbation du plan de financement pour un montant de dépenses total de 186192,40€ et 91423,92€ de recettes prévisionnelles (récupération de la TVA et subventions de l'État); reste à la charge de la commune: 94768,48€ qui seront financés sur fonds libres. Début des travaux programmés au deuxième semestre 2015.
4. Amortissement comptes d'immobilisations: décision de fixer à compter de l'exercice 2014 la durée de l'amortissement sur 25 ans.
5. Subvention 4L Trophy: décision de verser une subvention de 200€ à l'association DROMA'RAID au 2, rue des saints à Marlenheim pour soutenir le projet.
6. Bibliothèque: Festival VOOLP - prise en charge des frais du spectacle «l'oiseau rare» de Sandrine Gniady pour un montant de 578,89€ et adhésion à l'association l'APPAROA.
7. Transformation de l'ancien préau de l'école en atelier de stockage, à proximité au futur atelier communal: décision de retenir l'offre de l'entreprise Hopfner de Thal-Marmoutier pour un montant 7921,20€ TTC.
8. Nouvelle aire de jeux: décision de retenir l'offre de l'entreprise Holzmann de Wingersheim pour l'installation d'un muret pour un montant de 7189,20€ TTC et attribution selon l'offre de l'entreprise La Belle Épine de Ostwald pour la fourniture et la pose d'une clôture selon le devis d'un montant de 8100,43€ TTC.



■ Séance du 23/03/2015

1. Approbation du principe d'une adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur.
2. CCPZ: Transfert de la compétence «étude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale».
3. Renouvellement du contrat groupe d'assurance des Risques Statutaires: la commune charge le Centre de Gestion d'effectuer les prospectives auprès des entreprises d'assurances agréées.
4. Chasse: agrégation d'un nouveau permissionnaire M. René RAPP, 31, rue des vignes, 67205 Oberhausbergen.
5. Décision de prendre en charge annuellement les frais liés à l'achat de partitions de musique pour un montant de maximum de 300€ TTC/par an, utilisées par l'Association EMI de Mittelhausen.
6. Décision d'acquisition d'un bien sis au 25 rue principale, dans le cadre de la politique volontariste de la commune de maintenir et de développer les commerces et services sur la commune de Mittelhausen.



7. Décision de faire effectuer des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques rue Ostermatt par Orange pour un montant de 1975,80€ TTC.
8. Compte administratif 2014:

Section de fonctionnement:

Dépenses:	234 308,06 €
Recettes:	1 463 282,78 €
Excédent de fonctionnement:	1 228 974,72 €

Section d'investissement:

Dépenses:	590 274,61 €
Recettes:	409 457,41 €
Déficit d'investissement:	180 817,20 €

Excédent global de clôture: 1 048 157,52 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

- 1 048 157,52€ au compte 002 «résultat de fonctionnement reporté»
- 180 817,20€ au compte 1068 «Excédents de fonctionnement capitalisés»

9. Approbation du compte de gestion 2014

- 10.** Attribution de subventions 2015 aux organismes suivants:
- CCAS de Mittelhausen : 500 €
 - Fondation du Patrimoine : 50 €
 - SPA : 101,80 €
- 11.** Vote des taux d'imposition 2015: maintien des taux des contributions directes au niveau actuel, à savoir :

Désignation des taxes	Taux votés en %
Taxe d'habitation	13,90
Foncier bâti	8,06
Foncier non bâti	36,25
CFE (cotisation foncière des entreprises)	16,82

■ Séance du 27/04/2015

- 1.** Création d'un emploi d'adjoint administratif 2^e classe non titulaire à temps non complet de 6/35^e
- 2.** Création d'un emploi d'adjoint administratif de 2^e classe non titulaire à temps non complet de 16/35^e
- 3.** Approbation de l'avant-projet de l'aménagement de la rue Ostermatt selon l'avant-projet établi par le maître d'œuvre M2I pour un montant de 71500,00 € HT soit 85800,00 € TTC.
- 4.** Décision d'attribution d'un contrat de délégation de service public pour la distribution de gaz par réseau à la société Réseau GDS du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2055.



- 5.** Aire de jeux: décision de faire installer un éclairage du chemin piétonnier par l'entreprise SOBECA de Imbsheim pour un montant de 15 900,48 € TTC.



- 6.** Renouvellement de l'éclairage public partiel rue des Fleurs, de la Hey et principale pour un montant de 3734,40 € TTC par l'entreprise Sobeca.
- 7.** Décision de retenir l'offre de la société GOTTRI Rémy à Berstheim pour un montant de 2902,80 € TTC pour l'engazonnement des aires de jeux.
- 8.** École: mise en place d'un topping sur le sol souple de l'aire de jeux par la société Ludoparc pour un montant de 7380,00 € TTC.
- 9.** Élargissement de la rue des Prés: décision d'acquisition au prix de 1200,00 € des parcelles cadastrées section 1 parcelle 315/20 et 313/20, appartenant à M. Guillaume FLICK.
- 10.** Acquisition de matériel technique: tracteur et remorques, auprès de la société RUFFENACH pour un montant de 21000 € TTC.



- 11.** Régularisation parcellaire rue Ostermatt: décision d'acquiescer à l'euro symbolique la parcelle appartenant à M. et Mme STEINMETZ: Section 24, parcelle 2/171 de 0,11.

■ Séance du 18/05/2015

- 1.** Décision d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte: l'Agence Technique d'Ingénierie Publique (ATIP) en tant que membre fondateur, ce au 1^{er} janvier 2016. Approbation des statuts, demande de création de l'ATIP à M. le Préfet et désignation des électeurs: Mme Mireille GOEHRY en qualité d'électeur titulaire et M. Jean-Paul FELDMANN en qualité d'électeur suppléant.
- 2.** Décision de déclassement de chemins ruraux suite à l'enquête publique et avis favorable du commissaire enquêteur: Parcelle 442/o.222; Section 24, prolongement de la rue des Prés d'une surface de 2 ares 58; Parcelle 1/457 - Section 24, initialement identifié comme une partie du chemin non cadastré, section 24 chemin à l'est compris dans l'emprise de la phase 1 du lotissement d'une surface de 3,15 ares en vue de la réalisation d'un lotissement à Mittelhausen.
- 3.** Vente de terrains nécessaire à la réalisation du lotissement, à la Foncière du Rhin. Section 24 parcelle 442/o.222 d'une superficie de 2,58 ares; Section 24 parcelle 1/457 d'une superficie de 3,15 ares; soit un total de 5,73 ares pour un montant total de 25785,00 €.

- 4. Décision prise par le Maire en vertu de ses délégations: renonciation à exercer le droit de préemption sur la vente: d'un bien bâti, situé au 3, rue Ostermatt référencé section 24, parcelle 167 - 13,29 ares au profit de M. Serge WEHREL et Mlle Frédérique DELES.
- 5. Projet de création de Commune Nouvelle - le conseil émet un avis défavorable à la transformation des 26 Communes de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn en une Commune Nouvelle unique et propose à l'unanimité d'étudier la possibilité de créer la Commune nouvelle avec les communes voisines de Wingersheim et Hohatzenheim, avec qui le regroupement semble cohérent vu la collaboration et la mutualisation de personnel et de services déjà existantes. Le Conseil Municipal demande au Maire de rédiger un projet de charte avec les communes voisines volontaires afin qu'une décision définitive puisse être prise en automne prochain.
- 6. SDEA: rapport sur la qualité de l'eau de notre commune.

■ Séance du 22/07/2015

- 1. Décision modificative budgétaire concernant le groupe scolaire sud:
 - Dépenses de fonctionnement:
 - article 6554 - 25 000,00 €
 - article 023 + 25 000,00 €
 - Dépenses d'investissement:
 - article 2041582 + 25 000,00 €
 - Recettes d'investissement:
 - article 021 + 25 000,00 €
- 2. Attribution du marché public relatif aux travaux de la rénovation de la Maison de garde:



Attribution des lots travaux

LOTS	CARACTÉRISTIQUES	ENTREPRISE	MONTANT HT
1	Échafaudage Gros Œuvre Maçonnerie Pierre Taille	Rauscher Adamswiller	37 267,00 €
2	Charpente Colombage	Gasser Reischoffen	20 434,18 €
3	Couverture Zinguerie	Weiss Hochfelden	13 668,22 €

4	Menuiserie Serrurerie	Kuntz Westhoffen	12 532,00 €
5	Aménagements extérieurs	Rauscher Adamswiller	12 755,00 €
6	Plâtrerie Isolation	SCI Peinture Lingolsheim	11 644,00 €
7	Carrelage	Koehler Strasbourg	2 872,00 €
8	Plomberie Sanitaires	Sanergest Niedermodern	6 000,00 €
9	Électricité Chauffage Ventilation	Rémond Wingersheim	6 342,00 €
		TOTAL	123 514,40 €

- 3. Décision de prise en charge de l'abonnement électrique du bâtiment de l'Église.
- 4. Projet de rénovation de la toiture de la Mairie: consultation des entreprises.

■ Séance du 14/09/2015

- 1. Décision de fixer le coefficient multiplicateur unique de la taxe unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TFE) à 4 % sur le ban de Mittelhausen dans le cadre d'un taux identique sur les 4 Communes de Mittelhausen, Wingersheim, Hohatzenheim et Gingsheim au vu du projet de la Commune Nouvelle.
- 2. Désignation d'un signataire parmi les membres du Conseil relatif à la demande de travaux de M. Jean-Georges GOEHRY: M. Jacques BRUCKMANN.
- 3. Décision d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée pour les bâtiments communaux: le conseil prend acte des conclusions de l'étude menée par la société DEKRA en 2013 pour l'accessibilité:
 - Église: 59 500 €
 - Mairie: 41 530 €
 - Salle des Fêtes: 2 560 €
 - Soit un total de: 103 590 €
- 4. Travaux pour le toit de l'Église: décision de confier à la Société WEISS les travaux de pose d'un solin pour un montant de 2 128,92 € TTC.



5. Création d'une Commune Nouvelle - approbation de l'avant-projet. Le Conseil Municipal de la Commune de Mittelhausen prend acte de l'étude de faisabilité réalisée par les Cabinets ADELyce et RIVIERE/MORLON démontrant l'intérêt financier d'un regroupement des 4 communes; confirme son intérêt pour créer une Commune Nouvelle avec les territoires de GINGSHEIM, HOHATZENHEIM et WINGERSHEIM à compter du 1^{er} janvier 2016; demande aux Maires respectifs de poursuivre leurs investigations, rédiger la charte définitive dans le but de préparer une collaboration fructueuse et harmonieuse.

■ Séance du 09/11/2015

1. Souscription d'un contrat d'assurance des risques statutaires pour les agents communaux après consultation du centre de gestion du Bas Rhin.
2. Nouveau contrat de fourniture d'électricité dans le cadre de la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité avec ES: décision de souscription à l'offre d'ES Energies Strasbourg pour un montant annuel de 4 437,03 € HT sur une durée de 3 ans.
3. Droit de Prémption Urbain: décision de déléguer à Madame le maire, pour la durée du mandat, le pouvoir d'exercer, au nom de la commune, les droits de prémption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire
4. Décision de dissolution du budget Assainissement, faisant suite au transfert de la compétence « Assainissement » au SDEA du Bas-Rhin depuis le 1^{er} janvier 2013 (par délibération du 10 décembre 2012).
5. Suite au transfert complet de la compétence « Grand cycle de l'Eau », décision d'autoriser l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au SDEA et de

céder en pleine propriété et à titre gratuit l'ensemble des biens communaux affectés à l'exercice des compétences transférées par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au profit du SDEA.

6. Dans le cadre du « Grand Cycle de l'Eau », décision de transférer la compétence relevant de la commune en ce qui concerne la prévention des inondations au profit du SDEA, afin que ce dernier puisse exercer l'intégralité de cette compétence.
7. Décision d'acquérir la parcelle 83 section 3 d'une superficie de 5,42 ares appartenant à Mme Stéphanie DIETZ (nu propriétaire) domiciliée 1 rue d'Epfig et M. Clovis DIETZ (usufruitier) 2 rue des Fleurs à Mittelhausen: à la valeur demandée de 90 000,00 €. Ceci dans le cadre du développement urbain situé dans cette zone et la nécessité d'élargir la partie arrière de la rue des Prés, ainsi que le besoin d'un local pour stocker du matériel et les engins motorisés de la Commune.



8. Aménagement de voirie rue des Prés: le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise Transroute de Molsheim pour un montant de 11 123,97 € TTC.



■ Séance du 05/12/2015

1. Approbation du projet de la « Charte de la Commune Nouvelle ».
2. Décision de création d'une Commune Nouvelle: la Commune Nouvelle prendra le nom de « **WINGERSHEIM LES 4 BANS** », le siège de la Commune Nouvelle sera fixé au siège de l'ancienne Commune de WINGERSHEIM 1 Place

du Général de Gaulle. La population de la Commune Nouvelle sera composée de 2 280 habitants (INSEE 2015) et comprendra les Communes de:

- GINGSHEIM avec 319 habitants
- HOHATZENHEIM avec 207 habitants
- MITTELHAUSEN avec 556 habitants
- WINGERSHEIM avec 1 198 habitants.

Chaque Commune Historique conservera sa mairie annexe avec les services au public qui y sont rattachés. Lors de sa séance d'installation, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle élira le Maire et ses Adjoints parmi les Maires en fonction. Par ailleurs, il nommera l'ensemble des Adjoints en fonction jusqu'en 2020, Adjoints Délégués de leur Commune Déléguée.

Les modalités de fonctionnement entre la Commune Nouvelle et les Communes Déléguées sont précisées dans la charte.

3. Décision de supprimer le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 1^{er} janvier 2016. Le Conseil Municipal prend acte de la création d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au niveau de la Commune Nouvelle qui sera administré par un bureau constitué de l'ensemble des membres du CCAS de chaque Commune jusqu'au prochain renouvellement électoral.

■ Séance du 14/12/2015

1. Le conseil émet un avis favorable au schéma de mutualisation de services proposé par le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, dans le cadre des réformes territoriales.
2. Évaluation du personnel communal: instauration de l'entretien professionnel et des 4 critères d'évaluation, en lieu et place de la notation des fonctionnaires.
3. Avenant N° 1 au marché de travaux Maison de Garde: lot N° 8 SANERGEST pour un montant de 2 612,10 € TTC.
4. Décision de verser une participation de 1020,00 € à la coopérative scolaire de Mittelhausen (10€/enfant/ 6 nuitées x 17) dans le cadre d'une classe de découvertes au mois d'avril 2016 au Grau d'Agde pour les élèves des classes de CP- CE1 et CE2 du RPI.
5. Voirie: décision d'approuver le projet d'élargissement de la rue des Fleurs dans le cadre du développement urbain situé dans cette zone.
6. City-stade: décision de retenir le projet de l'entreprise HUSSON de LAPOUTROIE, en complémentarité des installations existantes, pour un montant de 31 811,00 € HT.

7. Travaux: décision de faire installer une climatisation réversible dans les bureaux de la mairie pour un montant total de 4 040,11 € HT par la Société THERMI-EXPERT de Mommenheim.
8. Élagage de chemins ruraux: décision de missionner l'entreprise GOTTRI de Berstheim pour un montant de 3 319,00 € HT pour l'exécution de travaux d'élagage dans le cadre des travaux connexes de remembrement 2^e phase réalisés par l'Association Foncière de Mittelhausen.
9. Transfert de bail pour la parcelle n° 31 Section 28 lot N° 6 au lieu-dit Bruchmatten d'une superficie de 13 ares de bois M. Jean-Michel URBAN, domicilié 3 rue des Tulipes à Mittelhausen.
10. Les projets en chantier: le Conseil Municipal, acte les différents projets que la Commune souhaite engager dans les années à venir:
 - Aménagement de voirie rue Ostermatt/rue des Vergers et rue des Hirondelles;
 - Aménagement du rond-point de l'entrée sud afin de sécuriser et de faciliter à la Zone UX;
 - Rénovation de l'église en partenariat avec la Paroisse protestante de Mittelhausen;
 - Réalisation de la phase 2 de la traversée RD32 avec l'aménagement de la Place du Village;
 - Aménagement du Hangar communal rue des Hirondelles;
 - Rénovation de la Mairie: (toit, rénovation des salles mises à disposition des associations);
 - Rénovation de la Salle des Fêtes;
 - Rénovation du Bâtiment du Crédit Mutuel;
 - Chemin piétonnier et parking vers cimetière
 - Columbarium.

Le détail des délibérations est consultable en mairie ou sur le site de la commune www.mittelhausen.payszorn.com.

Changements au secrétariat de Mairie

Départ de Muriel et arrivée de Florence



Après un peu plus de 18 années de bons et loyaux services, Muriel Steinmetz a quitté la mairie de Mittelhausen fin mai 2015 pour rejoindre celle de Ringendorf, plus proche de son domicile. Nous la remercions pour ses nombreuses années pendant lesquelles elle a mis tout son savoir-faire, ses compétences, sa rigueur, sa gentillesse et son sourire au

service des citoyens de Mittelhausen et lui souhaitons plein épanouissement dans sa nouvelle commune.



C'est Florence Grass de Bilwisheim qui est venue reprendre le secrétariat de notre mairie au printemps 2015. C'est avec un sourire qu'elle vous accueille lors des permanences de la mairie le mardi et le vendredi de 16h à 18h, et met son savoir-faire à votre service. Bienvenue à Mittelhausen.

Un défibrillateur pour sauver des vies

Cette fin d'année nous avons fait installer un dispositif de sécurité pour notre commune : un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).



Celui-ci a été installé contre le mur du préau de l'ancienne école, de manière à être visible depuis la rue principale. Il est équipé d'un éclairage qui se déclenche à la tombée de la nuit pour augmenter sa visibilité.

Ce dispositif permet à chacun de sauver des vies. Dans les cas d'arrêt cardiaques, la rapidité d'intervention est un élément majeur pour la remise en forme et la survie des victimes.

C'est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, et permettent de relancer l'activité cardiaque par des chocs électriques.

Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé.

Si vous êtes amenés à utiliser le DAE, veuillez suivre les indications sur l'appareil. Des instructions vocales et écrites, simples et claires sont complétées par des images disposées autour de l'écran pour aider le sauveteur qui est guidé du début à la fin.

Nous espérons que ce dispositif, au service des victimes potentielles sur notre territoire, pourra le cas échéant permettre de sauver des vies.

De nouveaux bancs

Deux bancs ont été installés dernièrement sur les circuits de promenade au Gressweg, et au bout de la rue des Hirondelles, avant les conteneurs à verre. Ces bancs font partie d'une gamme de mobilier 100% recyclé et recyclable, fabriqué à partir de résidus de briques alimentaires Tetra Pak : un banc permet le recyclage jusqu'à 17143 briques de lait Tetra Pak. Résistants, imputrescibles, faciles d'entretien, ils permettront de faire une halte lors de vos promenades aux alentours de Mittelhausen.



La Maison de Garde rénovée

Le chantier de rénovation de la Maison de Garde a débuté à l'automne dernier.

Suite au diagnostic établi par le Cabinet d'Architecture Oziol-De Micheli, bureau spécialisé dans les bâtiments anciens, le Conseil municipal s'est lancé dans la rénovation de ce bâtiment et la transformation en atelier municipal.

Mittelhausen, comme la plupart des communes en France, a dû instaurer, après la Révolution française, une garde nationale, c'est-à-dire une milice citoyenne chargée du maintien de l'ordre. Le local de rassemblement de cette milice est le corps de garde, appelé également « s'Wachthiesel » ou « D'Wacht » situé à l'entrée sud du village. Cette garde nationale fut dissoute en 1871.

Depuis, le bâtiment a subi un certain nombre de dégradations et de réparations, et nécessitait une réhabilitation profonde pour pérenniser ce patrimoine historique de notre commune. Un grand nombre de citoyens se souviennent encore de l'époque où il était affecté à la collecte de lait et au stockage pour les pompiers. Mais depuis de nombreuses années ce Corps de Garde était désaffecté et dans un état dégradé.

Le Conseil municipal a confié la maîtrise d'œuvre au même cabinet d'architecture, qui a monté le projet en coordination avec le Service départemental de l'Architecture, et avec la volonté de préserver au maximum les caractéristiques architecturales de ce bâtiment qui date d'avant la Révolution française : conservation dans la mesure du possible des pans de bois et des panneaux de torchis selon l'état, soubassement en moellon enduit et toit à 4 pans avec tuiles plates. Les façades est et sud ont été reconstituées avec des pans de bois, la charpente a été renouvelée, certains murs porteurs intérieurs ont été conservés tout comme certaines poutres en chêne. La charpente a dû être refaite à neuf, et les tuiles entièrement renouvelées. L'escalier de meunier qui permet d'accéder au grenier été conservé.

La Maison de garde accueille un atelier municipal avec vestiaire, un WC public, et un garage pour la tondeuse et divers matériels techniques de la commune. L'accès se fait par l'arrière du bâtiment où un parvis a été aménagé avec des places de stationnement supplémentaires.

Le coût du chantier s'élève à 123 514,40€ avec une subvention de l'État d'un montant de 49 500€ dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux). Après récupération de la TVA le coût final de l'atelier municipal à charge de la commune sera de 74 014,00€.



Avant...



Pendant...



Après...



Travaux de voirie et d'aménagement rue Ostermatt et rue des Vergers

Le projet de réaménagement de la rue Ostermatt a pris du retard. Des études complémentaires ont dû être menées au niveau des eaux pluviales avec le concours du SDEA. Il a été décidé de mettre en place un réseau séparatif pour les eaux pluviales afin de décharger le réseau des eaux usées, notamment en cas de pluie décennale ou centennale. Ce projet a été étendu à la rue des Vergers et nous a amené à revoir également le réaménagement de la voirie dans ce dernier tronçon à partir du croisement avec la rue des Roses. L'éclairage public ayant déjà été renouvelé en 2013, il reste à réaliser la mise en souterrain des réseaux secs, et à refaire la voirie. Une réunion avec les riverains aura lieu au courant de ce printemps pour présenter le projet et de réaliser les travaux au courant de cette année.

Le Gaz naturel à Mittelhausen



Le contrat de délégation de service public pour le gaz a été signé en juillet dernier avec Réseaux-GDS. Le gaz naturel arrivera fin 2016 à Mittelhausen. Et dès 2017 les premiers riverains pourront bénéficier des nombreux atouts du gaz naturel pour leur chauffage et l'eau chaude sanitaire de leur logement. Le délégataire « Réseau GDS » informera des modalités et des possibilités de bénéficier d'un branchement au gaz naturel lors d'une réunion publique à la salle des Fêtes, rue Albert Schweitzer, le 27 avril à 19h.

City Stade

Les travaux de rénovation de la Maison de garde se terminant prochainement, le City Stade pourra être installé sur l'espace de l'ancienne cour de l'école. Cet équipement permettra de compléter l'offre de loisirs pour la jeunesse et permettra la pratique de différents jeux de ballon : foot, hand, basket, volley, etc...



Rénovation de l'église

Avant d'engager la poursuite du réaménagement de la traversée de Mittelhausen et de la place du village, il nous faut nous attaquer à la rénovation de l'église, aussi bien intérieure qu'extérieure.

Pour cela un diagnostic sera réalisé pour nous permettre de définir clairement les travaux qui sont à faire : reprise des pierres de taille, toiture du clocher, les quatre façades de l'horloge, façades, etc... pour l'extérieur, sol, bancs, peintures, vitraux, cloisonnement intérieur, etc... pour l'intérieur. Des échanges avec la paroisse ont déjà eu lieu ainsi que la visite d'autres églises réaménagées, pour construire ensemble ce projet de rénovation et répondre précisément aux besoins de la paroisse.

Remise en état du chemin prolongeant la rue du Château

Dans le cadre des sentiers de randonnée qui empruntent ce chemin pour aller vers les vallons du Vierbruckgraben, des travaux d'empierrement et de mise en place d'enrobés vont se faire dans les prochaines semaines.

La commune a pu profiter des travaux connexes de remembrement pour bénéficier de prix avantageux, suite à la procédure d'appel d'offres de l'Association Foncière.

Le lotissement « Les Vergers » à Mittelhausen

Le chantier du lotissement a démarré à l'automne dernier. Les travaux d'aménagements sont en train de se poursuivre et ont pris un léger retard dû aux intempéries. Les premiers permis de construire ont été déposés en mairie. Les premières maisons devraient sortir de terre cette année.

Des terrains sont encore proposés à la vente : la Foncière du Rhin fera un geste commercial pour les citoyens de Mittelhausen... Avis aux amateurs !

Foncière du Rhin, M. Guillaume Robuchon - Tél. 03 88 51 29 29.



Mittelhausen
Commune du Bas-Rhin

Lotissement « Les Vergers »

Présentation actuelle des parcelles
en cours de commercialisation



Des statuts pour les Associations Foncières

Les Associations Foncières de Remembrement sont des groupements de propriétaires chargés de gérer et d'entretenir les chemins d'exploitation et les fossés. Elles sont alimentées par une redevance à l'are sur les terres agricoles. Jusqu'à présent, elles n'avaient pas de statuts. Les services de l'État ont donc comblé cette lacune et demandent à ce que chaque association adopte des statuts règlementaires. La principale disposition consiste à réunir une assemblée générale tous les 2 ans en convoquant les propriétaires de plus de 1 hectare, les propriétaires de moins de 1 hectare pouvant se regrouper pour répondre aux dispositions des statuts. Les propriétaires ont déjà été avisés par courrier. Vous trouverez le détail de ces statuts sur le site internet de la commune : www.mittelhausen.com rubrique Association Foncière.

Le bureau de l'Association Foncière composée de 6 membres titulaires (Jean-Georges Goehry, Président, Jean-Michel Urban, vice-président, Mireille Goehry, secrétaire, Dany Flick, Laure Fritsch, Robert Kaercher,

membres titulaires) et de 4 membres suppléants (Eric Colin, Matthieu Goehry, Christian Lichtenthaler, Marcel Schneider) convoquera prochainement l'Assemblée générale pour adopter les statuts et définir les orientations avec l'ensemble des propriétaires.

Travaux connexes de remembrement phase 2

Les travaux de réalisation de la LGV étant arrivés à leur fin, les travaux connexes de remembrement phase 2 vont pouvoir se faire au cours du premier semestre 2016. Ce seront principalement les chemins longeant la ligne LGV qui seront soit empierrés ou mis en enrobés. Conformément au cahier de charges établi avec SNCF Réseaux (anciennement RFF/Réseaux Ferrés de France) l'appel d'offres a été publié en décembre et les travaux, après les différentes étapes de la procédure de marché adapté, ont été attribués à l'entreprise Colas pour un montant total de 111 051,12€ TTC. L'ensemble du coût de ce chantier sera financé par SNCF Réseaux.

Intercommunalité

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en route



L'aménagement d'un territoire, d'une commune se traduit par un document d'urbanisme élaboré par les élus avec l'appui et sous le contrôle des services de l'État. Face aux différentes situations que nous rencontrons dans les Communes de notre Communauté de Communes (Plan local d'urbanisme, Plan d'occupation des sols, Carte Communale, Règlement National de l'Urbanisme), il s'avère nécessaire de répondre aux directives nationales et plus particulièrement au niveau environnemental. Aussi pour définir une politique cohérente entre Communes dans les domaines suivants : habitat et cadre de vie, agriculture, économie, équipement public ou d'intérêt public, environnement, infrastructures de transport et de mobilité, risque naturel et technologique, une large majorité de Conseillers Municipaux a souhaité qu'un « Plan local d'urbanisme soit établi sur leur commune d'une part et que la

Communauté de Communes du Pays de la Zorn prenne la maîtrise d'ouvrage pour le placer sous le régime « intercommunal ». La Communauté de Communes a donc pris cette compétence suite à un arrêté préfectoral du 20 juillet 2015. L'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme intercommunal, un « PLUi » est donc en marche.

Plusieurs réunions ont été tenues entre élus pour définir les objectifs et les modalités de concertation sur le dossier. Ces orientations et ces dispositions se sont concrétisées par la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2015.

En conséquence, dès le 1^{er} trimestre 2016, un appel à candidature sera lancé pour choisir un bureau d'études qui, avant toute sectorisation ou définition de zonage, sera chargé de proposer aux élus un PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable). Devant la complexité de la procédure et afin de s'assurer d'une certaine assise juridique, la Communauté de Communes se fera accompagner par la nouvelle « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » (ATIP) du département.

Les citoyens seront régulièrement informés lors des différentes étapes. Il suffira de consulter le site internet de la CCPZ : <http://www.payszorn.com> rubrique PLUi. Une adresse mail « plui@payszorn.com » y sera spécialement dédiée, pour toutes vos questions et remarques.

En attendant que ce PLUi soit approuvé, le PLU de Mittelhausen est toujours applicable.

Caméra thermique

Dans le cadre de la politique nationale de prévention de l'environnement, relayée par l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et par le biais des Espaces Info Énergie, une balade nocturne a été organisée le 11 février dans les rues de Mittelhausen, avec le Conseil départemental 67.

Le technicien conseiller info énergie a utilisé une caméra thermique qui a permis aux citoyens, venus en nombre, de visualiser les déperditions thermiques de leur habitation.

De retour dans la salle des fêtes, Victor Boehrer a fait un exposé sur les possibilités de travaux d'isolation et le dispositif de subventions pour l'amélioration des performances énergétiques de l'habitat.

Cette initiative a été reconduite dans de nombreuses communes avec les conseillers Info Énergie.

« Bien vivre chez soi »

Le bien-être des aînés et leur permettre de bien vivre à domicile sont des préoccupations que nous partageons avec le Conseil Départemental.

Le 16 septembre, les habitants ont été conviés à la salle des fêtes devant laquelle un curieux engin était installé : le DIAMANTIC.



Il s'agit d'un logement de démonstration ouvert à tous ceux qui souhaitent s'informer sur l'autonomie, l'accessibilité, l'adaptation de l'habitat pour les personnes âgées ou handicapées. Cette maison évolutive présente une salle de séjour, un espace cuisine, une chambre à coucher et une salle de bains, avec toutes les solutions tech-



niques pour faire face à la perte d'autonomie : interphone mobile, évier réglable, siège de douche amovible...

La présentation a en premier lieu été faite aux membres des aînés ruraux dans l'après-midi.

Mais, comme le disait à raison l'intervenant du Conseil Départemental, pour envisager des réaménagements chez soi, il ne faut pas attendre d'être confronté au grand âge.

C'est pourquoi, une seconde présentation a été faite aux habitants en soirée. Le Conseil Départemental y a présenté en détail les dispositifs d'aide au montage de dossier de demande de subventions « Rénov'habitat 67 » et Adapt'logis 67 ». Vous trouverez en Mairie des dépliants qui vous explicitent les dispositions et aides offertes par les différents organismes pour soutenir vos projets de travaux. Chacun a pu ensuite effectuer une visite guidée du DIAMANTIC et se rendre compte que de nombreuses adaptations peuvent considérablement améliorer le cadre de vie quotidien et préserver ou prolonger ainsi l'autonomie de tout un chacun.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

Direction de l'Habitat et de l'Aménagement du Conseil Départemental du Bas-Rhin

Tél. 03 69 20 75 52 ou par mail : logement@bas-rhin.fr

Pacte social local

Pour aller au-devant de ceux qui n'ont pas pu se déplacer et pour mieux connaître les attentes et besoins de nos aînés, si vous avez 70 ans et plus, des visites à domiciles vont vous être proposées dans les prochaines semaines.

Pour vous informer officiellement, un courrier signé par M^{me} le Maire et par Mme Marie-Paule Lehmann Conseillère Départementale vous sera envoyé.

Puis, des jeunes volontaires en service civique accompagnés d'un bénévole de la commune vous contacteront par téléphone pour convenir avec vous d'un rendez-vous à votre domicile. Ils rempliront avec vous un questionnaire sur vos attentes et besoins.

Lors de leur visite n'hésitez pas à leur poser toutes les questions concernant le logement.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Contact :

La mairie

03 88 51 27 11

L'Espace d'Accueil Seniors
du Conseil Départemental

03 68 33 87 00

Commission géographique de Mittelhausen

Compte Administratif

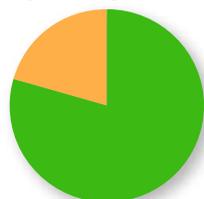
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2014

5 469 €


■ EMPRUNTS : remboursement capital	4 612 €
■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES : CEE	857 €

TOTAL DES DÉPENSES 5 469 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2014

10 000 €


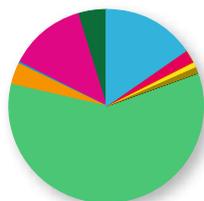
■ AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	5 904 €
■ REPORT DU RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	1 522 €

TOTAL RECETTES 7 426 €

Résultat de clôture de la section d'investissement

Dépenses	5 469 €
Recettes	7 426 €
Excédent	1 557 €

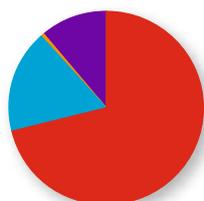
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014

45 379 €


■ CONTRÔLE ENTRETIEN EXPLOITATION	7 223 €
■ GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	927 €
■ GESTION DES ABONNÉS	488 €
■ REDEVANCE AERM	
POLLUTION/MODERNISATION	403 €
■ CHARGES REFACTURÉES	106 €
■ AUTRES CHARGES	27 520 €
■ CHARGES FINANCIÈRES	1 667 €
■ CHARGES EXCEPTIONNELLES	106 €
■ DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	5 904 €
■ RATTACHEMENT DE CHARGES	2 145 €

TOTAL CHARGES 46 489 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014

52 211 €


■ REDEVANCES ASSAINISSEMENT	37 210 €
■ AUTRES	8 930 €
■ REDEVANCE AERM	
POLLUTION/MODERNISATION	403 €
■ REPORT RÉSULTAT EXCÉDENT	5 668 €

TOTAL RECETTES 52 211 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement :

Dépenses	46 489 €
Recettes	52 211 €
Excédent	5 722 €

Balance Générale 2013

Total des dépenses	51 958 €
Total des recettes	59 637 €
Excédent global des comptes au 31/12/2013	7 679 €

Budget 2016

Au niveau de la section d'exploitation, le prévisionnel de recettes pour 2016 est en légère baisse tout comme les dépenses.

Au niveau de la section d'investissement, le prévisionnel de dépenses est en très forte baisse vu qu'il n'y a pas de gros travaux programmés, contrairement à 2015 nécessaire pour équilibrer le budget en raison du programme d'investissement plus conséquent en raison du report en 2015 des travaux non réalisés en 2014.

Budget 2015/2016

	2014	2015	2016
Section d'exploitation			
Dépenses et recettes	65 300	55 900	52 700
Section d'investissement			
Dépenses et Recettes	53 100	108 000	14 690

Tarifs 2016

Redevance Assainissement :

Part fixe : 61 € HT par an

Part variable : 1,11 € HT par m³

Prix pour une consommation moyenne de 120 m³ : 194,20 € HT

Prix du m³ : 1,618 € HT

Participation pour l'assainissement collectif (non soumis à TVA)

Par immeuble : 1500€

Adjonction d'un ou plusieurs logements à de l'existant : 20€/m² de surface taxable ajoutée jusqu'à un maximum de 75m²

Par immeuble autre qu'habitat : 1 500 €

Adjonction surface d'exploitation supplémentaire : 15€/m² de surface plancher

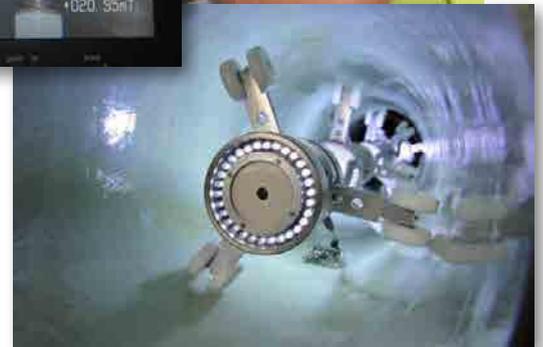
Réhabilitation du réseau d'assainissement

Avant l'été, des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement ont été réalisés par la société AXEO TP de Brumath rue Aulach et dans la partie Sud de la rue principale.

Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de chemiser les anciens collecteurs en créant un nouveau tuyau à l'intérieur des anciens, ce qui permet d'éviter les ouvertures de chaussée. Pour cela on tire une gaine souple à l'intérieur du réseau existant préalablement nettoyé et préparé à l'aide d'un robot piloté depuis un poste de pilotage installé dans le camion de chantier. Ensuite elle est mise sous pression afin d'épouser l'ancien collecteur. Un train équipé de lampes UV passe alors à l'intérieur de la gaine pour faire durcir par polymérisation cette dernière, qui devient dure et rigide et confère à l'ancien collecteur une nouvelle vie.

Ensuite, il suffit de repercer les branchements individuels et les avaloirs, toujours à l'aide d'un robot piloté depuis l'extérieur. Ce qui n'exclut pas que les ouvriers aient dû descendre dans les regards de canalisation pour diverses manutentions.

Cette technique permet de remettre le réseau en service dans la journée même et occasionne pour ainsi dire aucune gêne aux utilisateurs.



Le Groupe Scolaire Sud du Pays de la Zorn

Dans l'édition 2014, nous avons présenté la naissance du projet de coopération des Communes de Duntzenheim, Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Waltenheim-sur-Zorn et Wingersheim en vue de la construction d'un Groupe Scolaire Intercommunal. Le lieu, les acquisitions foncières et le programme technique et financier ont été esquissés. L'année 2015 a été le temps du choix de l'architecte sur concours, et la finalisation du projet.

2016 sera l'année de l'ouverture du chantier (juillet) dont l'achèvement est prévu en avril 2018. La Communauté de Communes du Pays de la Zorn, Maître d'Ouvrage délégué, a validé l'Avant-Projet Définitif (APD) le 26 novembre dernier et a voté le plan de financement comme suit :

Groupe Scolaire - financé par les 6 Communes composant le SIVU

Dépenses

Travaux	3 691 030 € HT
Honoraires et divers	990 919 € HT
TOTAL	4 681 949 € HT

Recettes

État	1 291 860 €
Conseil Départemental 67	108 000 €
Région Alsace	100 000 €
Crédits Parlementaires	20 000 €
Autofinancement	600 000 €
Emprunt	2 562 089 €
TOTAL	4 681 949 €

Périscolaire - financé par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Dépenses

Travaux	1 827 270 € HT
Honoraires et divers	486 367 € HT
TOTAL	2 313 637 € HT

Recettes

État	639 544 €
Conseil Départemental 67	128 399 €
Caisse d'Allocations Familiales	400 000 €
Région	50 000 €
Crédits Parlementaires	20 000 €
Autofinancement	200 000 €
Emprunt	875 694 €
TOTAL	2 313 637 €

Quelques chiffres et données techniques

Surface de l'emprise	2 900 m ²
Surface de l'école maternelle	630 m ²
Surface de l'école élémentaire	1 825 m ²
Capacité d'accueil	300 élèves
Surface du périscolaire	565 m ²
Capacité d'accueil	120 élèves

Bâtiment « PASSIF »
Isolation extérieure minimum 30 cm
Triple vitrage
Chauffage à granulés bois





Groupe Scolaire intercommunal

Le projet s'organise sur deux étages, chacun en deux demi-niveaux, afin de suivre au mieux les courbes de niveau du terrain. Toutes les salles de classe sont orientées au sud, pour bénéficier des apports solaires d'hiver, qui permettront de s'inscrire dans le cadre de l'appel à projets de bâtiments passifs de la Région Alsace.

La surface du bâtiment est d'environ 2900 m², dont 630 m² pour l'école maternelle, 1825 m² pour l'école primaire, 565 m² pour l'accueil périscolaire. Plusieurs locaux communs (salle plurivalente, BCD, ...) permettent une mutualisation des espaces.

Les deux grandes cours de récréation, orientées au sud, sont en continuité, bien que séparées par un amphithéâtre vert ; un terrain multi-sport complète les espaces extérieurs.

Tous les stationnements et déposes (bus, dépose-minute "primaire", stationnement "maternelle") sont organisés de façon à ce que les trajets des enfants ne traversent aucune voirie.

Une chaufferie bois assurera les besoins en chauffage, minimisés notamment par le renforcement de l'isolation, du triple vitrage et de l'étanchéité à l'air, critères de base d'un bâtiment passif.



Animations appréciées à la Bibliothèque



Cet automne fut très animé pour les bibliothécaires de Mittelhausen. En plus des permanences hebdomadaires, les diverses formations, le renouvellement de livres, les bénévoles ont organisé l'accueil de la conteuse Sandrine Gniady, venue du nord avec son spectacle « L'oiseau rare » le samedi 17 octobre dans le cadre du Festival VOOLP (Vos Oreilles Ont La Parole), en partenariat avec la BDBR du Bas-Rhin et l'Association Arrapoa.

La salle de motricité du groupe scolaire a accueilli les nombreux enfants de 5 à 12 ans venus de Mittelhausen et d'ailleurs, pour découvrir « L'oiseau rare », une histoire faite exprès pour les spectateurs. Les petits contes s'enchaînaient et faisaient pétiller les yeux des enfants, captivés par les mots et les enchaînements gestuels de la conteuse. Un goûter avec du chocolat chaud et les délicieux muffins d'Édith ont permis à tous de se restaurer et de reprendre pied dans la réalité de notre petit monde.



Et pour le premier jour des vacances de Noël, le Père Noël est passé à la Bibliothèque récompenser les enfants sages. Bougies, sapins, guirlandes ont créé une ambiance chaleureuse à la salle de motricité. Des contes en français et en alsacien furent présentés par les bénévoles entrecoupés par des interludes musicaux par un groupe de jeunes sous la houlette de Rita.

Puis vint le moment tant attendu par les enfants: le Père Noël est venu leur apporter un petit cadeau, qui devinez ? était un livre. Parents et enfants ont apprécié cette animation en ce début de vacances et ont fait honneur au goûter où les muffins d'Édith ont comme d'habitude remporté un franc succès.

Les bibliothécaires **Béatrice, Chantal, Édith** et **Rita** vous accueillent lors des permanences hebdomadaires : **les lundis et mercredis de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h à la Bibliothèque**, Espace Christophe Guillaume Koch, rue du Château. Vous y trouverez romans, BD, polars, biographies, documentaires, livres en grands caractères et en allemand, pour jeunes et moins jeunes.

N'hésitez pas à faire appel aux compétences des bibliothécaires. Elles se mettront en quatre pour vous satisfaire, vous guider et vous aider dans vos choix.

Et si vous aimez lire, si vous aimez vous mettre au service de vos concitoyens, venez rejoindre l'équipe qui se fera un plaisir de vous accueillir. N'hésitez pas à prendre contact.

Contact : 03 88 51 43 84 (aux heures d'ouverture) ou bibliomittelhausen@gmail.com

Expo photo à l'Atelier des Créateurs

Silences ajourés

L'Atelier des Créateurs a accueilli au mois d'octobre l'exposition photo de Michel Giesi « Silences ajourés ». Les photos d'une série déjà récompensée et publiée en 2015 dans le magazine « L'œil du photographe » ont tapissé les murs blancs immaculés de l'atelier de bijoux d'Annie Drouard.

Michel Giesi, voisin de l'atelier des Créateurs, nous a dévoilé son côté artiste photo. Il a choisi de saisir des moments de vie oubliés d'une bâtisse auvergnate, sans détourner la pudeur naturelle des lumières du jour pour cette première expo à Mittelhausen. Pendant trois étés, l'artiste est parti à la découverte de l'intimité de cette ancienne maison et nous a surpris par son choix de mise en lumière. Pour lui, « sans temps et sans lumière, nous ne sommes rien ».

Les nombreux visiteurs ont pu l'accompagner dans son cheminement lors du vernissage et durant l'expo, où il était régulièrement présent pour nous faire découvrir cette bâtisse qui semble presque mystique.



Le pôle médical se diversifie

Depuis le départ de nos kinés pour leur nouveau cabinet à Wingersheim, un chiropracteur et une orthophoniste se partagent les locaux au 25 rue principale et vous y accueillent durant la semaine.

Marie-Hélène Wassong, Orthophoniste



L'orthophonie vise à développer ou rétablir les fonctions de la communication tant chez l'enfant que chez l'adulte.

Cette profession de santé consiste à prévenir, évaluer et prendre en charge par des actes de rééducation prescrits par votre médecin, différents

troubles du langage oral ou écrit, des atteintes neurologiques, des troubles de la voix ou de la déglutition, le handicap ou encore la surdit .

Marie-H l ne Wassong vous accueille sur rendez-vous au cabinet, situ  au 25 rue Principale   Mittelhausen, ou se rend   votre domicile si vous  tes dans l'incapacit  de vous d placer.

Marie-H l ne Wassong, Orthophoniste
25, rue Principale 67170 Mittelhausen
T l. **06 31 58 61 51** - mhwassong@gmail.com

Philippe Altschuh, Chiropracteur



La chiropraxie est une profession de sant  manuelle sp cialis e dans la d tection, le traitement et la pr vention des troubles de l'appareil locomoteur (neuro-musculo-squelettique). Elle s'int resse en particulier   la bonne sant  de la colonne vert brale et son impact sur la vitalit  et le bien- tre.

Reconnue depuis 2002 et rembours e par un nombre croissant de compl mentaires sant , elle allie une prise en charge globale et naturelle, manuelle, douce,   des concepts novateurs.

Install  depuis ce printemps au 25 rue Principale, Philippe Altschuh s'est sp cialis  dans la prise en charge de la posture, des effets g n raux du stress sur l'organisme, ainsi que dans les suivis p diatriques et de grossesses.

Pr sent   Mittelhausen tous les jeudis, votre chiropracteur vous accueille sur rendez-vous de 8h   19h30.

Pour plus d'informations ou toute question rendez-vous sur le site: www.chirostras.fr, ou bien s r passer le rencontrer un jeudi!

Philippe Altschuh, Chiropracteur
25 rue principale 67170 MITTELHAUSEN
T l. **09 86 26 29 89**

Le « Saj du Liban » Manger libanais   Mittelhausen

Tous les vendredis soir de 18h   21h, sur la place du village, du haut de son Food Truck vert, Bernard Ghabi vous proposera un voyage culinaire plein de saveurs et de couleurs.

Vous trouverez des plats caract ristiques de la cuisine libanaise, pr par s avec soin par Bernard   partir de produits frais et de qualit .

Laissez-vous surprendre par le hommos, les samboussik, le taboul  libanais et bien s r les manaich, ces galettes typiques que Bernard cuisinera devant vous sur un plat de cuisson en forme de d me: le Saj libanais.

Bernard Ghabi vous fait go ter la cuisine qui a nourri son enfance au Liban. Il est heureux de vous faire d couvrir la grande vari t  des plats de son pays. Vous pourrez vous r galer sur place ou emporter les plats pour les d guster chez vous.

Bernard Ghabi dessert  galement selon les jours, Strasbourg, Haguenau, Ostwald, Pfulgrieshiem, Mommenheim et Reitwiller. Toujours   bord de son camion, il propose m me de livrer ses menus   domicile   l'occasion d'une f te ou d'un anniversaire.

Il est joignable sur son portable **06 50 96 00 83** ou par internet: www.saj-du-liban.fr et bien s r sur sa page facebook ou twitter: **#LeSajduLiban**.

Tous nos v ux de r ussite   Bernard Ghabi, pour ce premier Food Truck libanais en Alsace et particuli rement   Mittelhausen!





Le 30 mai 2015 a eu lieu la 1^{re} journée citoyenne à Mittelhausen.

Les citoyens inscrits se sont retrouvés dès le matin à la salle des fêtes où ils ont été accueillis par les membres du Conseil Municipal qui organisaient cette journée. Après un mot d'accueil, les participants ont reçu un tee-shirt créé spécialement pour l'occasion. Plusieurs groupes ont été formés en fonction des travaux prévus pour la journée, les citoyens s'étaient inscrits selon des thèmes proposés. Les groupes étaient pilotés par des conseillers municipaux et des habitants du village. Un ravitaillement a été organisé pour distribuer tout au long de la matinée café et viennoiseries aux différents participants sur les chantiers. Cette journée a permis aux citoyens de tous âges de se rencontrer, d'échanger avec les conseillers municipaux, de partager des moments conviviaux autour de chantiers utiles pour la commune pour le bien de tous. D'un sentiment général, ce fut une belle journée pour le vivre ensemble.

Rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour les volontaires : le **28 mai 2016**.



C'est ainsi qu'un chantier taille d'arbustes a été organisé près du cimetière. Les branchages ont été transportés par tracteur vers un autre site où un broyeur a été utilisé par plusieurs citoyens. Plusieurs mètres cubes de mulch ont été produits, ils seront utilisés pour les massifs dans la commune et pour les habitants qui le souhaitent.



Atelier plantations pour embellir la commune.



Pendant ce temps-là, d'autres citoyens s'activaient dans la salle des fêtes. Des mamans ont organisé un atelier cuisine et décoration de la salle avec de nombreux enfants. Ils ont ainsi préparé des verrines pour le hors-d'œuvre du jour et des gâteaux et compotes pour le dessert. Les petites mains ont ensuite décoré la salle et les tables pour égayer le repas. Les mamans ont eu la surprise de recevoir à la fin du repas une rose que les enfants avaient secrètement emballée le matin même.



Sur un autre site, c'est l'ancien garage communal qui a été entièrement démonté et évacué par une équipe de citoyens.



Enfin, un groupe de citoyens composés d'enfants et de leurs parents a composé et installé un hôtel à insectes près du groupe scolaire et de l'aire de jeux. Cette structure avait été préparée à l'avance par Nicolas, employé communal. Les premiers habitants ont pris possession de ce nouvel équipement dès l'été.



Vœux du Maire, une tradition bien établie à Mittelhausen

À l'honneur le bénévolat: **Rita** et **Édith** bibliothécaire bénévole.

À l'honneur une jeunesse engagée: **Cédric Bourelie**, (empêché) médaillé Bronze dans la filière Maintenance des Matériels, options Automobile et **Flick Thibault**, médaillé Argent dans la filière Maintenance des Matériels, option Machines Agricoles. **Morgane Zimmermann** de Mittelhausen et **Audrey Riva** de Minversheim relève le défi du 4L Trophy 2015 et sont parties pour le Maroc au mois de février dernier.



Autre tradition bien établie, le repas des Aînés

Cette année encore nombreux furent les citoyens de plus de 65 ans à se déplacer à la Salle des Fêtes en un dimanche de janvier pour partager un moment de rencontre et de convivialité autour d'une table bien garnie.



Le concert de printemps de l'EMI et du Chœur 1001 Notes

La prestation 2015 de ce concert de printemps a remporté un vif succès. Sous les accords des musiciens de l'EMI et les chants des choristes, accompagnés de 2 solistes, les nombreux spectateurs ont passé une agréable après-midi musicale.



Jeux Intervillages, le rendez-vous annuel

C'est Bossendorf qui a accueilli pour la troisième année de suite les Jeux Intervillages du Pays de la Zorn, organisés par l'AIPZ. L'équipe de Mittelhausen, avec sa mascotte « Frieda Umbaba », a défendu avec beaucoup de ferveur et de fair-play notre commune. Force, adresse, humour et un peu de chance ont été le fil rouge de la journée pour les sportifs. Bravo aux participants.



D'un mois à l'autre

Paella des Aînés Ruraux pour les 30 ans de leur Association

Réception pour le départ des maîtresses Anne et Marina

Fête de l'École avec spectacle présenté par les élèves

Cérémonie du 14 juillet avec Freejbèer un Werschtle

Soirée Tartes Flambées proposée par l'Amicale des Pompiers

Goûter de rentrée offert par la municipalité aux élèves

Don du sang

Repas paroissial

Autant de moments de rencontres et de convivialité pour les citoyens, qui facilitent et confirment le bon vivre à Mittelhausen.





Le Messti, l'événement de l'automne

Thème de l'édition 2015, Nos Voisins d'Europe nous ont rendu visite : l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, l'Écosse ont animé le grand cortège emmené par l'EMI de Mittelhausen à travers le village, sous un soleil resplendissant. Les nombreux spectateurs ont accueilli chaleureusement les participants, et les enfants se sont donnés à cœur joie sur les nombreux manèges installés sur la place du village. La soirée s'est terminée à la Salle des fêtes avec tarte flambée et knacks pendant que les danseurs avaient envahi la piste sous les accords musicaux de l'orchestre.



Temps de l'Avent et de Noël

Le Saint Nicolas à la ferme Kolb pour le plus grand plaisir des enfants venus fort nombreux l'accueillir, un marché de Noël aux ateliers des créateurs avec de nombreux exposants qui proposaient des idées originales de cadeaux pour toutes les bourses, des prestations de chants à la fête de Noël des Aînés ruraux, une animation de Noël à la Bibliothèque avec le Père Noël venu apporter un petit cadeau à tous les enfants sages présents : un temps d'Avent et de Noël très animés à Mittelhausen.

Mittelhausen dans l'absolutisme de Louis XIV

Jean-Claude Oberlé

Contexte historique

La Réforme avait été introduite dans le Comté des Hanau-Lichtenberg à partir de 1540.

- Hohatzenheim est devenu protestant en 1548 jusqu'en 1686.
- Mittelhausen est devenu protestant en 1570 jusqu'à nos jours.

Ce décalage d'une durée de 22 années s'explique par l'appartenance temporaire de Mittelhausen au bailliage de Brumath et sous la protection des Deux-Ponts-Bitche qui refusaient la Réforme (voir Bulletin municipal 2010 « *Tel seigneur, telle religion* »).

À l'issue de la Guerre de 30 ans, l'Alsace devient française en 1648 (sauf la République de Strasbourg qui ne capitule qu'en 1681). Dans les territoires annexés, l'administration est confiée à des intendants qui agissent au sein du Conseil Souverain d'Alsace. En 1685, Louis XIV signe la révocation de l'Edit de Nantes. Toute la France est concernée à l'exception de l'Alsace fraîchement annexée.

Une interdiction devenue coutume

En 1683, un édit royal de **Louis XIV**, appliqué en **1684** sous l'administration de Jacques de la Grange intendant du Conseil souverain d'Alsace, interdisait tout **mariage entre catholiques et protestants**. Il fallut attendre 90 ans pour qu'un arrêt royal de Louis XV abroge l'interdit et autorise de nouveau les mariages mixtes en Alsace. C'était en mars **1774** sous l'administration de l'intendant Louis-Guillaume de Blair de Boisemont.

Avec l'aval des curés et des pasteurs, cette interdiction de Louis XIV fut même respectée au-delà de l'interdit officiel. Ainsi, aucun mariage n'a pu être enregistré entre jeunes du village catholique de Wingersheim et jeunes du village protestant de Mittelhausen. Les deux agglomérations sont pourtant voisines et leurs églises respectives sont à peine séparées de deux kilomètres. Il fallut attendre la fin de la Deuxième guerre mondiale pour assister à l'évolution des mentalités. On imagine alors l'ambiguïté et les difficultés que rencontraient les jeunes pour se rencontrer et s'unir.

Un maître d'école de Hohatzenheim devient Schultheiss de Mittelhausen

Franz Anton Jaeger était maître d'école catholique et Sigrist (sacristain) à Hohatzenheim, Schultheiss à Mittelhausen et peintre pour les deux communautés. Il y couvrait murs et plafonds d'une couleur blanche à la chaux parfois additionnée d'un colorant bleu provenant de la région de Bouxwiller. Ses couleurs n'avaient pas de religion !

En 1740, il avait épousé Suzanne Cécile Gröner, fille du meunier de Gougenheim. Puis en secondes noces, il s'était uni le 27 août 1743 à Marie Ève Diebolt, fille de Laurent Diebolt et de Marie Mathis, une famille de musiciens de Hohatzenheim. Il décéda à Hohatzenheim le 12 mai 1750.

Une interdiction d'abord contournée puis assumée

À Mittelhausen, comme dans toute communauté villageoise, les seigneurs (d'abord les Lichtenberg puis les Hanau-Lichtenberg et ensuite les Hessen-Darmstadt) désignaient un représentant qui portait le titre de Schultheiss ou Schulz. C'était un habitant qui ayant gagné la confiance de l'administration de la seigneurie était chargé de la basse-justice dans le village. Entouré de Schöffen (des échevins), il prononçait la sentence et la faisait appliquer. Or, une ordonnance royale de 1665 exigeait que tous les Schultheiss professent la foi catholique. Pour contourner cette autre difficulté dans les villages protestants, on donnait le titre de Stabhalter au Schultheiss. Le Stabhalter détenait le bâton (der Stab) qui était le signe extérieur de sa fonction de juge. Ainsi dans le Terrier de 1715, Anton Lienhart est dit Stabhalter de Mittelhausen. L'interdiction est respectée mais contournée.

Extrait du Terrier de 1715 avec la mention du Stabhalter et la transcription en face.

Anton Lienhart der Stabhalter

Ein Zweytel baut Anton Lienhart der Staabhalter und ist seiner frauen Anna Hannssin eigen.

Ein **Zweytel** est une mesure de superficie qui vaut un demi Frecht / Fröcht.

Un Frecht vaut 1 arpent et demi c'est-à-dire environ 30 ares.

Pourtant, quelques années plus tard, **Franz-Anton Jaeger**, le maître d'école catholique de Hohatzenheim, exerçait la fonction de Schultheiss à Mittelhausen. L'interdiction est assumée. Est-ce dû à un durcissement de l'administration du Conseil souverain d'Alsace ?

La peur des dragonnades ou l'appât de la Caisse des conversions ?

Après 1681 et l'acte de réunion de Strasbourg à la France, l'hostilité de Louis XIV à l'encontre du protestantisme prend une tournure de répression. Ainsi à Seltz, trente luthériens qui refusaient d'abjurer furent brutalisés par des Dragons et jetés dans le Seltzbach. Dix se noyèrent dans les eaux glacées de l'hiver 1684. De village en village, ces brutalités étaient colportées par les marchands ambulants. Ce n'était pas rassurant pour les réformés de Mittelhausen. Sous la contrainte, le village voisin de Hohatzenheim retournait au catholicisme (*). Le presby-

tère protestant y fut détruit et le pasteur Westerfeld dut se réfugier à Mittelhausen. Deux années plus tard, les habitants de Landersheim (les « von Mittelhausen » alors propriétaires de la moitié du village, y avaient introduit la réforme en 1595) abjuraient à leur tour. La peur des dragonnades s'installait dans les consciences. Dans le village catholique de Wingersheim, des Jésuites de Haguenau et de Molsheim encourageaient les conversions des immigrés calvinistes et luthériens venus de Suisse, du Wurtemberg, du Palatinat... en faisant appel à la Caisse des conversions qui aidait financièrement les récalcitrants à devenir catholiques. On peut alors se demander ce qui a fait résister les réformés de Mittelhausen ?

(*) Dans un livre («Pfarrbuch der Grafschaft Hanau-Lichtenberg») écrit vers la fin du XIX^e siècle, son auteur affirme que certaines femmes de Hohatzenheim avaient résisté à l'abjuration de 1686.

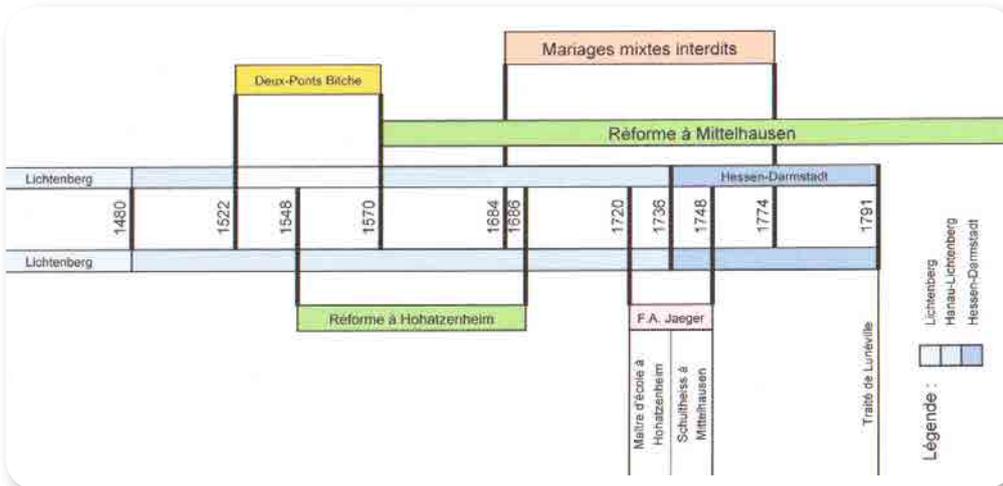


Schéma expliquant l'introduction de la Réforme dans les villages voisins de Hohatzenheim et de Mittelhausen.



Détail du terrier de Mittelhausen, 1715

La première page du terrier présente de manière vivante et naïve les opérations d'arpentage dont il est lui-même le résultat. Au fond, une vue cavalière de Mittelhausen au début du XVIII^e siècle, avec les champs, les vergers, le ruisseau et les chemins. Un paysan conduit un double attelage de chevaux traînant une charrette ; une villageoise mène un âne bâté. Au premier plan, l'essentiel : une tente abrite du soleil et de la pluie le tabellion et son aide, qui enregistrent dans le terrier les déclarations des arpenteurs que l'on voit planter des jalons et mesurer les parcelles.

Club des aînés

Pour le club des aînés de notre village, les années se suivent mais...ne se ressemblent pas!

L'année 2015 a été une année riche sous divers aspects. L'assemblée générale du club a rassemblé 33 adhérents et 4 nouveaux inscrits autour d'un succulent jambon préparé par un « ancien », RIFFE Roger pour ne pas le nommer.

Mai en fête...



Moment de réjouissance, ce 22 mai 2015, pour notre club qui a fêté ses 30 ans... Belle réussite pour notre association, créée en 1985, par quelques hommes et femmes qui avaient à cœur de réunir une après-midi par mois des anciens de la commune pour partager un moment convivial et se remémorer l'histoire du village : « lorsqu'un ancien disparaît c'est une bibliothèque qui brûle... ». Pour fêter dignement cet événement, un bon repas s'imposa... et après un petit discours de Madame le Maire, les convives firent honneur à une délicieuse paëlla suivie d'un grand biscuit garni de 30... bougies que le comité souffla d'un seul souffle.

Pour se remettre de telles émotions, notre club s'est autorisé, le 28 mai, une virée au-delà de nos frontières, via la Lorelei. Une agréable journée, agrémentée d'un



bon repas servi au Berghotel, suivi d'une promenade sur le Rhin romantique. Heureusement la belle et mythique sirène resta muette sur son rocher, ce qui permit à tous les participants de revenir chez eux sans avoir été envoûtés par la voix mélodieuse de l'ensorceleuse. Tradition oblige, le club des aînés d'Uhrwiller nous a à nouveau accueillis pour déguster sa toujours délicieuse tarte flambée et son non moins savoureux buffet de pâtisseries maison.

Le repas harengs marinés ou bibelskàs - pommes de terre en robe des champs - est devenu un incontournable, pour agrémenter une journée d'automne au sein de notre club. La conférence sur les aides pour mieux vivre ensemble présentée par le CEP CICAT a connu un très vif succès auprès de tous les membres et pour cause : le manque d'autonomie, le besoin d'aide de tiers, ne sont pas à inscrire dans un futur lointain, il faut prévoir en amont certaines démarches.

Ces derniers mois, notre pays a traversé des épisodes tragiques et sanglants. Affectés par le terrible accident de Petit Palais et Cornemps, et celui du TGV à Eckwersheim, affligés par les attentats barbares, nous avons marqué notre solidarité pour toutes les victimes, décédées, blessées et leurs familles, par un moment de silence le 18 novembre.

Noël, moment de fébrilité pour certains, moment de paix pour d'autres, moment de joie pour notre club qui accueille tous les ans les enfants de l'école du village. Moment de joie, car ces petits nous égayent de leur présence, leurs chants, leur bonne humeur. Merci à eux et aux accompagnatrices.



Noël, fête de l'anniversaire de la naissance de Jésus, mais pas que... Liesel, fidèle membre de notre club, fête aussi son anniversaire le 25 décembre... avec quelques années de différences! C'est un peu en avance que ce 18 décembre 2015 nous avons célébré joyeusement les 90 ans de notre chère et toujours jeune amie.

EMI

L'Ensemble Musical Intercommunal de Mittelhausen

Dimanche 19 avril 2015 à 16h en l'Église de Mittelhausen, les musiciens de l'EMI sous la direction d'André Diebolt ont présenté leur concert de printemps. Les musiciens ont fait résonner l'église avec l'histoire du roi Arthur en trois tableaux qui fit remonter le public au Moyen-âge et se termina en un allegro final haut en couleur. La suite du programme proposait à tous de devenir de bons amis, avec « Best friends », une ballade interprétée par Patrice CAR-RER, soliste au trombone. L'orchestre joua alors un morceau qui avec son titre en disait déjà long, « Vous ne pourrez pas arrêter la musique... », puis retour à un tango plus passionné « Apasionado ». La dernière pièce inspirée de la musique Klezmer, « Mazel Tov ! », Bonne chance, termina avec de beaux soli à la trompette et à la clarinette. Le pot-pourri final de chansons françaises permit au chœur d'entonner l'hymne « Aux champs Elysées », bientôt rejoint par toute l'assemblée. La deuxième prestation fut lors du défilé du Messti du village : cette année encore l'EMI s'est inscrite dans le thème choisi et porta haut en couleur les drapeaux des pays voisins de la France.

Répétitions les samedis de 17h à 18h30 à la mairie.

Contact : André Diebolt

03 88 51 44 74



Concert de printemps...

École de musique

L'école de musique accueille cette année deux cours d'initiation à partir de 7 ans, des cours de guitare, de piano, de clavier et de trompette. Lors des petites auditions des 7 et 14 février les jeunes musiciens se sont produits individuellement devant un public de parents et de connaissances : le stress était palpable. Mercredi 1^{er} juillet, l'équipe des enseignants a misé sur une formule « spectacle » pour l'audition de fin d'année : les élèves ont interprété des pièces, seul, en formation de deux, voire plus de musiciens. Ces projets entre des instruments d'une même famille ou de familles différentes permettent aux élèves de mieux se connaître et apportent une écoute très diversifiée pour le public. Pour le final l'ensemble de l'École, professeurs et élèves s'étaient associés pour deux chants : un vaste programme « Faire le tour du monde en 80 jours » et un canon « Hop, hop, Opéra ».



Contact :

Corinne DIEBOLT

03 88 51 44 74

Chœur Mille et une Notes

2015 : de nouvelles couleurs...

Nouveau répertoire de chants, nouveaux choristes, un chef aux projets ambitieux, acquisition de nouvelles techniques de chant, voilà comment on pourrait résumer les orientations 2015-2016.

Le programme de chants prend « un coup de jeune », il y a toujours un peu de Gospel, un peu de chants en anglais, mais davantage de chants français tirés de la « variété française », accompagnés ponctuellement par clavier, guitare, et même batterie. Depuis le 4^e trimestre, les nouveaux chants s'inspirent des couleurs (à découvrir au prochain concert de printemps).

Quatre temps forts en 2015

- ✓ **19 avril :** le Concert de Printemps à Mittelhausen en association avec l'Ensemble musical intercommunal (EMI).



- ✓ **20 juin 2015 :** la Fête intercommunale de la musique à Bossendorf.
- ✓ **20 septembre :** le Festival de chant de Plobsheim, avec pour cadre la chapelle Notre Dame du Chêne.
- ✓ **28 et 29 novembre :** Week-end de travail à la Maison du Kleebach (vallée de Munster).

Citons également d'autres moments agréables incontournables que sont le partage de bonnes choses à manger et à boire en prolongement des concerts ou pour fêter les anniversaires.

Remerciements

Nous adressons un remerciement particulier aux personnes et entreprises qui nous encouragent par leurs dons ou insertions d'annonce dans les plaquettes programme, à la Mairie de Mittelhausen qui met à notre disposition une salle pour les répétitions, au Conseil presbytéral pour l'accueil du concert à l'église de Mittelhausen et à tous ceux, choristes ou non qui participent activement à nos activités.

Avez-vous envie de chanter avec nous ?

Vous êtes les bienvenus, il n'est pas nécessaire d'avoir une belle voix ou de « connaître la musique ». Les répétitions ont lieu tous les mardis à 20h30 au 1^{er} étage de la mairie de

Mittelhausen, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Contact :

Guy JACOB, président

06 12 53 22 71
guy.jacob671@free.fr

ASLM

Les activités de l'ASLM en 2015

- ✓ Une heure de Zumba, tous les mardis à 20h30, avec Isabelle KERN.
- ✓ Deux heures d'initiation à l'Improvisation Théâtrale tous les lundis soir à 20h avec Jacques BRUCKMANN.
- ✓ Des ateliers cuisine proposés au cours de l'année sur des thèmes variés, activité qui s'est développée dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale.
- ✓ Des ateliers cuisine pour les enfants, tous les mardis de 16h45 à 18h45, activité animée par Rose et Nicolas, deux jeunes en service civique du Service Animation Jeunesse.

Les événements de l'année

- ✓ **21 février,** grand Match d'Impro qui a permis de régaler les jeunes et moins jeunes avec des acteurs inventifs et drôles.
- ✓ **1^{er} mars,** l'année commence en chassant l'hiver avec le Carnaval et sa cavalcade clownesque...
- ✓ **28 mars** Osterputz, un petit groupe de citoyens, jeunes et moins jeunes, a nettoyé les abords du village, ses routes et chemins et la récolte de détritrus a encore été fructueuse.
- ✓ **1^{er} mai,** quelques courageuses et courageux ont fait notre marche annuelle sous les gouttes et la visite de la micro brasserie Holtzmann dans ses nouveaux locaux. Et bien sûr, la bonne soupe aux pois, lardons et croutons avec saucisses de retour à la salle des fêtes.
- ✓ **7 juin,** notre deuxième Vide Greniers qui a été une très belle réussite sous un beau soleil. Un groupe d'habitants spécialement impliqué dans l'organisation, avec Mme Joëlle DELAUTRE comme personne ressource, nous a à nouveau préparé une belle journée.
- ✓ **21 juin,** participation aux Jeux Intervillages à Bossendorf.



- ✓ **27 juin**, la deuxième soirée Théâtre d'impro de l'année, une rencontre inédite, un duo « L'un et L'autre ».
- ✓ **11 octobre**, Le Messti sur le thème: « Nos voisins d'Europe ». Un coup de chapeau à Jeannine GOEHRY, Danièle BARROUILLET, Alexandre HAMM, Soner AKBAYRAK et les habitants qui ont participé à l'élaboration des quatre chars du défilé, ainsi qu'aux conducteurs de chars et aux « agents » de sécurité. Un grand merci aussi à l'EMI qui nous a ouvert notre défilé traditionnel, dans une ambiance enjouée sous le soleil...
- ✓ **31 octobre**, Halloween, un bel accueil des villageois aux nombreux enfants et une récolte de bonbons fructueuse dans les rues. Nous vous transmettons ici les remerciements des « Restos du Cœur ».
- ✓ **21 novembre**, une superbe soirée d'Impro Théâtrale avec deux artistes fabuleux qui ont exploré l'humour, l'amitié, la famille entre un homme et une femme et un public enjoué avec des rires aux éclats!
- ✓ **6 décembre**, la fête de la Saint Nicolas à la ferme Kolb devant des enfants émerveillés et enjoués pour clore cette année... Merci aux habitants qui ont participé à la réussite de cette belle soirée.

En 2015, c'est encore une belle page qui s'est écrite. L'ASLM est accompagnée par la Caisse d'Allocations Familiales qui nous finance en tant qu'Espace de Vie Sociale. Cette aide publique nous permet d'être encore plus à votre écoute pour vous aider à mettre en œuvre vos envies pour la vie du village.

C'est grâce à vous, bénévoles, volontaires occasionnels ou spécialisés que Mittelhausen vous ressemblera d'avantage. L'ASLM compte sur vous...

Contact :

Danièle BARROUILLET, présidente 03 69 22 61 79

Association Arc-En-Ciel

Des journées citoyennes avant l'heure !

Un peu plus d'une dizaine de journée consacrée à la sauvegarde des vergers de Mittelhausen, un bilan 2015 encourageant pour les membres de l'association Arc-En-Ciel. Encourageant par le résultat du travail effectué, visible sur le terrain d'année en année. Les jeunes arbres plantés après les travaux de remembrement au mois de novembre 2009 vont avoir 7 ans en 2016. Ils se portent bien et sont suivis avec attention. Selon leur vigueur variétale, ils vont commencer à porter leurs premiers fruits. Encourageant non ! En 2016 nous allons leur donner leur petit nom (nom variétal sur une affiche en bois). Les bénévoles commencent à s'activer sur la pyrogravure. Nous profitons de la présente pour rappeler que toutes les personnes qui le souhaitent peuvent participer à ces rendez-vous conviviaux où l'on peut échanger plein de choses et de bon moment de vivre ensemble. Bienvenue à toutes et à tous.

Contact :

Tharcisse SAENGER, président

06 64 05 47 08





Le projet scolaire de l'année 2014/2015 s'intitulait : « La danse pour apprendre à se situer dans l'espace et le temps »

Les élèves ont abordé la danse sous plusieurs formes :

- Au mois de novembre, les enfants ont participé à une répétition et un échauffement des danseurs du Ballet du Rhin dans les locaux de l'Opéra Place Broglie.
- En décembre, « Les jupons envolés » à la salle Pôle Sud.
- En janvier un spectacle d'opéra « La belle au bois dormant ».
- Enfin en avril un spectacle de danse « Wanikan » au Théâtre Jeune Public.

En classe, les enfants ont découvert plusieurs danses traditionnelles et vécu quelques séances de yoga en APC (Activités pédagogiques complémentaires).

Grâce à un projet ACMISA financé par la DRAC, une intervenante spécialisée en danse, est venue animer 5 ateliers pour chaque classe aux mois de janvier et février 2015.

Toutes ces expériences ont permis à chaque classe de monter de petites chorégraphies pour le spectacle de l'école au mois de juin.

La fête scolaire du 12 juin 2015 a été un moment de convivialité partagée par toutes les générations, malgré le temps maussade, l'ambiance était joyeuse et la kermesse et le spectacle appréciés par tous.

La rentrée scolaire 2015-2016 marque quelques changements. En effet, cette rentrée annonce le départ de Mme Debes vers d'autres horizons et son remplacement par Mlle Littel, nouvelle directrice. De la même façon, l'école de Hohatzenheim faisant partie du RPI change également de direction. Mme Jacob laisse la place à M. Christophe.

Une cérémonie a été organisée par les mairies de Mittelhausen et Hohatzenheim début juillet pour les maîtresses en reconnaissance de leur engagement auprès des enfants. Ce fut un moment convivial, chaleureux et surtout très émouvants.

Les enfants avaient préparé des chants, des anciens élèves étaient venus nostalgiques de leurs belles années... L'après-midi s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Les premiers jours de rentrée se sont bien passés, les élèves étaient ravis de retrouver leur école.

Les effectifs pour cette année sont les suivants :

- Classe de maternelle : 19 (PS 8, MS 8, GS 3)
- Classe de CP-CE1-CE2 de Mittelhausen : 23 (CP 8, CE1 8, CE2 7)
- Classe de CE2-CM1-CM2 de Hohatzenheim : 22 (CE2 8, CM1, CM2)



Soutenez les élèves pour leur classe de mer !

Faites un don pour le projet des CP CE1 CE2 de l'école de Mittelhausen :

fr.ulule.com/classe-agde



Installation du nouveau Conseil presbytéral

Le premier février, nous avons élu notre nouveau Conseil presbytéral, qui a été installé lors d'un culte festif à Mittelhausen le soir de Jeudi saint pour bien indiquer que tout engagement est un service.

Il se compose de haut en bas et de gauche à droite sur la photo, de Philippe Goehry (délégué au consistoire de Brumath), Pascal Voltz (délégué au consistoire de Brumath), Aurélie Deck (déléguée à l'inspection de Bouxwiller), Magali Schleifer (déléguée au consistoire de Schwindratzheim), Isabelle Horber (présidente du conseil presbytéral), Corinne Stock (secrétaire du conseil presbytéral), Marlise Krieger (vice-présidente), Eliane Simon (trésorière), Catherine Strub (déléguée au consistoire de Schwindratzheim).

Par ailleurs, Christiane Anstett pour Waltenheim et Claude Litt pour Mittelhausen sont toujours receveurs de la paroisse.



Confirmation

Nous avons célébré un culte festif à l'occasion de la confirmation de Sarah Jacob de Wingersheim, d'Antoine Fetter, Julien Herr et Valentin Lienhard tous trois de Mittelhausen, en l'église de Mittelhausen le 3 mai.

Seigneur,

*au jour
de nos confirmations,
tu nous rassembles.*

*Comme les brebis
d'un même troupeau,
comme les branches
d'un seul arbre,*

*comme les enfants
d'une même famille,*

*comme les membres d'un seul corps,
garde-nous unis.*

Amen.



Location de la salle paroissiale

La salle paroissiale du presbytère est mise à disposition des particuliers pour la somme de 50 euros et de 80 euros pour les formations d'entreprise. N'hésitez pas à demander plus de renseignements ou à venir la visiter quand vous préparez un petit événement familial.



À méditer

J'avais peur de la vérité jusqu'à ce que...
je découvre la laideur des mensonges.

J'avais peur d'être seul jusqu'à ce que...
j'aie appris à m'aimer moi-même et à prendre
soin de moi.

J'avais peur de ce que les autres penseraient
de moi jusqu'à ce que...
je me rende compte qu'ils auront une opinion
de moi de toute façon.

J'avais peur qu'on me repousse jusqu'à ce que...
j'aie compris que je dois croire en moi-même.

J'avais peur du ridicule jusqu'à ce que...
j'aie appris à rire de moi-même.

J'avais peur de vieillir jusqu'à ce que...
j'aie compris que je gagne en sagesse chaque jour et
que

la jeunesse, c'est d'abord dans la tête et dans le cœur.

J'avais peur du passé jusqu'à ce que...
je comprenne et décide qu'il ne pouvait plus me blesser
si je le voulais vraiment.

J'avais peur du changement jusqu'à ce que...
j'aie vu que même le plus beau des papillons devait
passer par une métamorphose.

Pasteure Danielle Schwendimann

Contact : Isabelle Horber - 03 88 21 98 34
Paroisse protestante de Waltenheim-Mittelhausen
7b rue de l'église - Waltenheim
presbytere-wsz@orange.fr

Cultiver notre vivre ensemble

Comme nous le rappelle ce bulletin, au cours de l'année 2015, dans notre village, nous avons expérimenté à plusieurs reprises, le plaisir de nous retrouver autour de diverses propositions.

Pendant la journée citoyenne, petits et grands se sont investis dans la bonne humeur pour se mettre ensemble au service du village. La tarte flambée organisée par l'amicale des pompiers, la fête nationale, le messti... étaient autant de moments où la convivialité, le plaisir de la rencontre ont été roi.

Plus récemment, le marché de Noël a proposé une belle animation dans l'esprit de cette fête de la fraternité.

Nos plus jeunes ont également eu l'occasion de se réjouir autour d'activités communes, de parcourir les rues du village dans la fête, lors du carnaval et d'Halloween. La Saint Nicolas a permis aux parents et aux enfants de rentrer dans la joie de Noël. Ces moments exceptionnels mettent pleinement en valeur la créativité des uns et des autres au service de la vie de notre village. Un grand merci à tous les initiateurs et à tous les acteurs.

Cette qualité du vivre ensemble se construit également au jour le jour, par l'attention que chacun porte aux choses communes. Balayer les trottoirs, garer les véhicules sur les emplacements réservés, respecter les aménagements communaux, participer au nettoyage de printemps sont autant de gestes citoyens qui expriment le désir de chacun de contribuer à une certaine qualité de vie commune. Que tous soient remerciés pour ces attitudes qui font de notre village, un endroit où il fait bon vivre.

Pourtant, nous déplorons encore certains agissements contraires aux règles citoyennes: des chiens qui ne sont pas tenus en laisse, des crottes qui ne sont pas ramassées, des déchets déversés illégalement... Autant de choses qui créent des énervements, des agacements, un sentiment de découragement parfois. Cela demande de l'énergie pour ranger, réparer, nettoyer...

Il y a aussi des jeux de jeunes ou de moins jeunes qui peuvent avoir des conséquences graves: lancer des projectiles sur des voitures qui circulent peut provoquer un accident, allumer un feu dans un endroit non approprié peut être la cause d'un incendie, laisser trainer des cannettes, des bouteilles, des papiers pollue l'espace commun...

Merci à chaque citoyen de se sentir responsable de notre environnement commun.

Merci aux parents d'apprendre à leurs enfants à adopter un comportement respectueux.

Merci aux jeunes de veiller à garder en bon état les aménagements de loisir mis à leur disposition, de respecter la tranquillité des personnes qui habitent à côté de leurs lieux de rassemblement, de veiller à ce que leurs jeux ne les entraînent pas dans des conséquences qu'ils auront du mal à assumer...

Notre village est notre « maison commune ». Chacun pour notre part nous pouvons contribuer à la rendre toujours plus accueillante. Agissons ensemble dans ce but.

Rappel de quelques règles

✓ Lutte contre les bruits de voisinage

Un arrêté municipal du 28 février 1997 régleme les bruits de voisinage.

Article 4:

« Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses etc... ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiqués que les jours ouvrables (du lundi au samedi) de 7 heures du matin à la tombée de la nuit et au maximum à 21 heures. Ces utilisations sont interdites les dimanches et jours fériés. »

Article 5:

« Les bruits pouvant provenir d'appareil de diffusion de son, de musique, ou d'autres appareils, ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité. »

✓ Circulation

Les radars pédagogiques implantés sur la commune ont pour objectif d'inciter les conducteurs à ajuster

leur vitesse durant leur traversée de l'agglomération. Seul un peu plus d'un tiers des conducteurs prennent en compte leurs indications et adaptent leur vitesse. Néanmoins, nous espérons sensibiliser de plus en plus les autres conducteurs à leur conduite inadaptée en traversée de village. Le régime de priorité à droite, qui est la norme dans notre village, demande un ralentissement suffisant pour permettre la sortie des véhicules venant de droite.

✓ Stationnement

La municipalité s'est efforcée de dégager un maximum de places de parking, tout en tenant compte de la visibilité et de la sécurité des autres usagers. Les citoyens qui bénéficient d'un emplacement de stationnement sur leur propriété sont invités à y garer leur voiture.

✓ Entretien des trottoirs et haies

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque citoyen de balayer et de désherber les trottoirs et caniveaux devant sa propriété et murs de clôture. Il faut également veiller à tailler les haies et autres végétaux qui empièteraient sur la voie publique, ceci afin de prévenir tout accident pour lequel la responsabilité du riverain serait engagée.



Ordures ménagères

TARIFICATION INCITATIVE : pas d'augmentation en 2016

La Collecte en porte à porte

La tarification de la Redevance Incitative a débuté le 1^{er} janvier 2012. Grâce à votre participation à la réduction des déchets ménagers collectés en porte à porte et à la valorisation lors du tri, la Communauté de Communes a pu maîtriser le coût de gestion des déchets du territoire. Dès lors, les tarifs de la redevance incitative, qui n'ont pas augmenté depuis 2012, seront reconduits en 2016.

Si la quantité des déchets ménagers collectés s'est stabilisée depuis la mise en place de la Redevance Incitative, la qualité du tri sélectif tend à se dégrader.

En effet, les dernières analyses du contenu des bacs de tri sélectif font apparaître des erreurs mais également des incivilités.

Pour rappel voici les déchets qui sont collectés dans le bac de tri :

-  Les bouteilles en plastique vides
-  Les papiers/journaux
-  Les briques alimentaires vides
-  Les petits cartons non souillés
-  Les emballages métalliques vides
-  Les aérosols vides

En cas de doute, jetez vos déchets dans la poubelle « des Ordures Ménagères » car les refus de tri coûtent cher à la collectivité.

Collecte à Mittelhausen

Ordures ménagères (poubelles grises) :

mercredi matin.

Bac « Tri sélectif » :

mardi matin en semaine impaire.

Merci de sortir les bacs la veille, la collecte pouvant se faire très matinalement.

Pour toute question ou problème concernant les ordures ménagères ou les déchetteries, merci de vous adresser à :

Communauté de communes

du Pays de la Zorn

43 route de Strasbourg

67270 Hochfelden,

03 88 91 96 58.

En déchèterie

La redevance Incitative en déchèterie s'appuie sur l'utilisation réelle du service par l'utilisateur. Chacun est ainsi incité à diminuer sa quantité de déchets.

2015 a été une année test pour nos déchèteries et a permis de mieux comprendre les habitudes de fréquentation de la population de notre territoire en matière de déchèterie, ainsi que ses besoins et ses attentes.

D'après nos statistiques, en 2015, environ 98 % des usagers se sont rendus en déchèterie moins de 16 fois.

Pour poursuivre notre politique environnementale, redonner aux déchèteries leur vocation occasionnelle, permettre de rationaliser les déplacements et contribuer au respect de l'environnement, la redevance incitative comprendra 16 passages avec un volume maximum de 2m³/passage pour toute l'année 2016.

À partir du 17^e passage, un forfait de 5€ par entrée sera appliqué. Ce tarif prend en compte les coûts de fonctionnements, les coûts d'enlèvement et de traitements des différents déchets pris en charge dans les bennes.

Ces passages supplémentaires seront inclus dans votre facture du 2^e semestre.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn organisera une campagne gratuite de collecte des Déchets Dangereux pour les Ménages (pour les particuliers uniquement) sur la déchetterie professionnelle de la société EDIB. La date de collecte vous sera communiquée ultérieurement.

Mutzenhouse (à côté du terrain de football de Hohfrankenheim)

Lundi
15h - 18h45

Mardi
Fermée

Mercredi
15h - 18h45

Jeudi
Fermée

Vendredi
Fermée

Samedi
9h - 11h45
14h - 17h45

Bossendorf (sortie Bossendorf RD 108, direction A4)

Lundi
Fermée

Mardi
15h - 18h45

Mercredi
Fermée

Jeudi
15h - 18h45

Vendredi
Fermée

Samedi
9h - 11h45
14h - 17h45



La décharge du Rohrbach à Hochfelden parlons-en, finissons-en !

L'ASADR 67 a fait le point durant son Assemblée Générale qui a eu lieu le vendredi 27 novembre 2015 à 19h30 à la salle polyvalente de Mutzenhouse.

L'ASADR a fêté ses 10 ans d'existence et de combat pour obtenir la fermeture de la décharge du Rohrbach. Cet objectif reste sa priorité absolue et est en passe d'être atteint le 31 décembre 2016.

D'autres objectifs restent tout aussi importants et s'inscrivent dans la ligne de la COP 21 qui s'est tenue à Paris :

- ✓ Réduction et tri des déchets.
- ✓ Respect de la nature et des ressources naturelles: vivre plus sobrement ne signifie pas vivre plus pauvrement !
- ✓ Prise de conscience de notre responsabilité individuelle dans les problèmes de pollution et de réchauffement climatique.

Nous appelons chacune et chacun à la vigilance pour préserver le patrimoine que représente notre planète Terre.

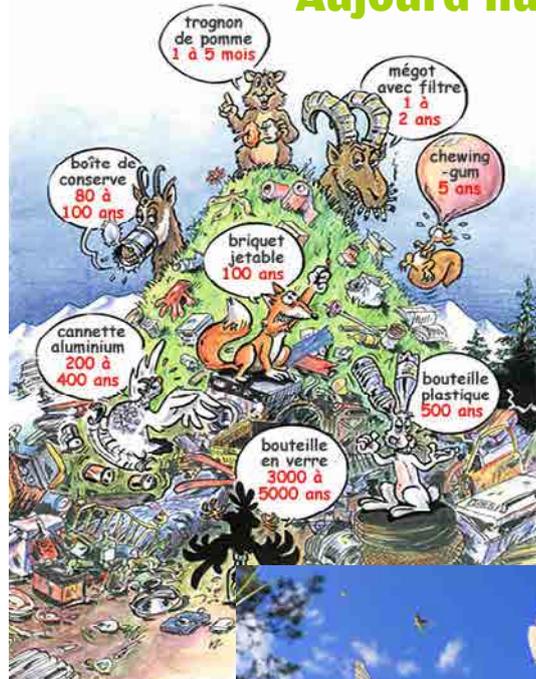
La nature est si belle !

Ensemble, protégeons là !

ASADR 67

Association de Sauvegarde Alsace Déchets Rohrbach
www.alsace-dechets.fr asadr67@asadr67.eu

Aujourd'hui ...



...demain



Communauté de Communes

Pays de la Zorn

43 route de Strasbourg
67270 HOCHFELDEN

MAISON DU PAYS DE LA ZORN

Depuis l'automne 2012, la Maison du Pays de la Zorn vous propose les services suivants :

Communauté de Communes du Pays de la Zorn

► Service administratif : **03 88 91 96 58**

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 8h à 12h - 14h à 17h

Relais assistants maternels

► **03 88 02 27 59**

Permanences :

Lundi : 8h15 à 11h - 15h à 17h

Jeudi : 15h30 à 17h

Vendredi : 8h15 à 10h

Atelier d'éveil :

Mardi et jeudi : 9h à 11h

SDEA

► **03 88 19 31 31**

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 7h30 à 12h - 13h15 à 16h45

Conseil Général du Bas-Rhin

► Unité Territoriale d'Action médico-sociale

Lundi : 8h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Assistante sociale

► **03 69 33 20 37**

Lundi : 8h à 12h

Puéricultrice

► **03 69 33 24 68**

Jeudi : 8h30 à 10h30

Consultation de jeunes enfants

► **03 69 33 24 69**

Tous les 3^e lundis du mois

Mme Marie-Paule Lehmann, conseillère générale

► **06 78 32 99 47** sur rendez-vous

ABRAPA

► **03 88 91 75 12**

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h - 13h à 17h

Vendredi : 8h à 12h - 13h à 16h

Mission locale du pays de Saverne Plaine et Plateau

► **06 88 00 09 30**

Permanences :

Lundi : 14h à 17h30

Mardi (semaine impaire) : 9h à 12h

Jeudi : 14h à 17h30

CRESUS - sur rendez-vous

Mardi (semaine impaire) : 9h à 11h

URBANISME

Vous faites des travaux :

La déclaration de travaux est à faire sur un formulaire national disponible en Mairie, ou à télécharger sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319.xhtml>

Le service instructeur du dossier a un délai d'un mois à compter de la réception de la déclaration pour émettre un avis.

Pour les habitations situées dans le périmètre soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (article 13bis de la loi du 31.12.1913) le délai d'instruction est porté à 2 mois.

Petit rappel : *

Je construis une maison : permis de construire obligatoire.
J'agrandis ma maison ou j'installe une véranda ou un abri de jardin, un garage :

- Plus de 20 m² : [permis de construire](#)
- de 5 à 20 m² : [déclaration préalable](#)
- Moins de 5 m² : [pas de formalité](#)

Je fais des travaux dans une construction existante qui ne crée pas de surface de plancher et ne modifie pas les façades : [pas de formalité](#).

Je fais réaliser des travaux dans une construction existante en créant une ouverture dans le mur, etc... : [déclaration préalable](#).

Je change les tuiles de mon toit : [déclaration préalable](#).

Je pose une fenêtre de toit, une lucarne, un œil-de-bœuf, ou je réhausse une partie de la charpente pour mettre une fenêtre : [déclaration préalable](#).

Je réhausse les murs pour ajouter un étage : [permis de construire](#).

Je construis une clôture : [déclaration préalable](#).

Cette liste est loin d'être exhaustive, la mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

PLU

Avant de déposer un dossier de demande de travaux ou un permis de construire, veuillez vous assurer que votre projet est compatible avec le règlement du PLU.

Le règlement et les plans de zonage sont consultables en mairie ou téléchargeable sur notre site internet, rubrique urbanisme :

<http://mittelhausen.payszorn0com/plan-local-d-urbanisme-plu-dpu,95617,fr.html>

RAMONAGE

Nous rappelons que le ramonage est obligatoire au moins 1 x par an pour les combustibles gazeux et 2 x par an pour les combustibles solides et liquides, quelle que soit la quantité utilisée.

Le carnet de ramonage est disponible gratuitement en mairie.

La télé en haute définition

La TNT passe à la Haute Définition le 5 avril prochain.

Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), votre téléviseur est prêt si l'un de ces sigles apparaît :



Si ce n'est pas le cas, vous pouvez acheter un adaptateur compatible TNT HD (à partir de 25 euros).

Le 5 avril 2016, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD.

Si votre téléviseur est relié à une antenne râteau vous devrez par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de votre téléviseur ou de votre adaptateur, le cas échéant.

Deux types d'aides sont disponibles pour vous accompagner :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau.
- L'assistance de proximité : c'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Cette aide est disponible depuis début 2016 en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le 0970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h - appel non surtaxé).

Trésorerie d'Hochfelden

10 Rue du Général Leclerc - 67270 Hochfelden
Téléphone : 03 88 89 07 89

Ouverture des guichets

	Matin		Après-midi	
Lundi	8h30	12h00	Fermé	
Mardi	8h30	12h00	13h30	16h00
Mercredi	Fermé			
Jedi	8h30	12h00	13h30	16h00
Vendredi	8h30	12h00	Fermé	

ViaTrajectoire

Le service public d'inscription
en maison de retraite en ligne fête ses un an !



Inscrire un proche en maison de retraite était auparavant une démarche laborieuse. Depuis maintenant un an, vous pouvez utiliser **viatrajectoire.fr**, le premier site d'inscription en maison de retraite en ligne. Un véritable gain de temps pour ceux, qui en un clic, complètent et envoient leur dossier d'admission au lieu de faire la tournée des établissements. Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10 000 demandes d'inscription. Si majoritairement celles-ci proviennent de l'hôpital, les usagers sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile, avec l'aide de leur médecin traitant. Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85 % d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site. Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, partenaire de ce projet, espère avec ViaTrajectoire une amélioration des délais d'admission en maison de retraite grâce à l'actualisation en temps réel des listes d'attente.

LES RENDEZ-VOUS 2016 DE L'AIPZ

Les manifestations et dates à retenir :

- **RANDO FOLIES** 19, 20, 21 et 22 MAI
Wilwisheim, Waltenheim, Mittelhausen et Ettendorf
- **FETE DE LA MUSIQUE INTERCOMMUNALE**
21 JUIN Schwindratzheim
- **JEUX INTERVILLAGES** 26 JUIN
Hohatzenheim
- **FETE DES ASSOCIATIONS** (date à définir)
Hochfelden

D'autres manifestations seront proposées tout au long de l'année.

Pour plus d'informations :

 AIPZ : Association
Intercommunale du Pays de la Zorn

<http://www.intervillages.org>

ENSEMBLE, animons le
Pays de la Zorn !



Vous souhaitez rejoindre l'AIPZ, n'hésitez pas à nous
contacter !

AIPZ

contact : aipz@intervillages.org

En partenariat avec :

 Communauté de Communes
Pays de la Zorn





Naissances

- BILLARD Lou 15/01/2015
- MICHEL Léana 29/01/2015
- FRITSCH Lucas 12/06/2015
- FRIEDRICH Clément 25/07/2015
- CRUNEL Anaïs 20/08/2015
- RIESTERER Rafael 5/10/2015

“Toutes nos félicitations aux heureux parents”

Mariage

- WEHREL Serge
et DELÈS
Frédérique,
le 14 août 2015
à Mittelhausen



“Tous nos vœux
de bonheur”

Décès

- MAUDONNET Yvette née HIERNARD,
le 5 février 2015 à Strasbourg
- GENZWURKER Jean-Pierre,
le 2 mars 2015 à Mittelhausen
- GEORG Alain, le 9 avril 2015 à Strasbourg
- HAMM René, le 4 août 2015 à Strasbourg
- URBAN Ernest, le 7 septembre 2015
à Brumath
- WEIMAR Élisabeth née JUNGER,
le 28 septembre 2015 à Strasbourg
- GROSSKOST Jean-Marie,
le 6 novembre 2015 à Haguenau

“Nos sincères condoléances”

Anniversaires et Jubilés

70 ans (1945-2015)

- M. ARBOGAST André
- M. POULAIN Bernard

75 ans (1940-2015)

- Mme LIENHARD Marguerite née SCHNEPP

80 ans (1935 - 2015)

- M. ACKERMANN Edmond
- Mme ACKERMANN Marguerite née BALTZER
- Mme BIEDMA MARQUEZ Josefa née
GOMEZ HARO
- Mme BRAUNBARTH Madeleine née HAAR
- Mme GENZWURKER Denise née PETER
- M. SIMON Jean
- Mme SIMON Marline née LICHTENTHALER

85 ans (1930-2015)

- M. BRUCKMANN Jacques
- M. DURST Michel
- Mme KAERCHER Anne née GROSSKOST
- M. KAERCHER Gérard
- M. MULLER Robert
- Mme SCHAEFFER Marie née RUCK

90 ans (1925-2015)

- Mme BOHR Louise née DIEMER
- M. MULLOT Raymond

95 ans (1920-2015)

- Mme SCHNEIDER Jeanne née FLICK

Doyens d'âge

- Mme COLIN Georgette née HORNECKER,
le 17.07.1918
- M. EHSTAND Jean-Paul, né le 02.08.1924



16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez-vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents.

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée est appelée « JAPD » est **obligatoire pour les garçons et les filles** et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg: tél. 03 90 23 37 52

e.mail: bsn-str@dsns.ga.defense.gouv.fr

Site internet: www.defense.gouv.fr

Carte Nationale d'Identité L'État simplifie vos démarches !

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans. Les cartes délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004 seront automatiquement prolongées de 5 ans. Mais les cartes d'identité délivrées pour les personnes mineures ne sont valables que 10 ans.

Collecte de don du sang en 2016



22 mars et 20 septembre à **MITTELHAUSEN**
26 janvier, 22 mars, 24 mai, 26 juillet et
22 novembre à **WINGERSHEIM**



Calendrier des Manifestations

9/01/16	Collecte des sapins	Commune
17/01/16	Repas des Aînés	Commune
22/01/16	Vœux du Maire	Commune
30/01/16	Journée vergers	Arc-en-Ciel
13/02/16	Journée vergers	Arc-en-Ciel
14/02/16	Carnaval	ASLM
27/02/16	Théâtre d'impro	ASLM
12/03/16	Journée vergers	Arc-en-Ciel
19/03/16	Osterputz	ASLM
9/04/16	Journée vergers	Arc-en-Ciel
23/04/16	Théâtre d'impro	ASLM
24/04/16	Concert de Printemps	EMI et 1001Notes
1 ^{er} /05/16	Marche du 1 ^{er} mai	ASLM
21/05/16	Rando'Folies Marche crépusculaire	AIPZ/ComCom
22/05/16	Vide-greniers	ASLM
28/05/16	Journée citoyenne	Commune
4/06/16	Soirée tarte flambée à Waltenheim	Paroisse
17/06/16	Fête scolaire	Ecole
18/06/16	Journée vergers fenaison, fête du verger	Arc-en-Ciel
26/06/16	Jeux-intervillages à Hohatzenheim	AIPZ/ComCom
3/07/16	Soirée tarte flambée	Amicale -des Pompiers
13/07/16	Cérémonie du 14 juillet	Commune
18/07/16	Journée vergers fenaison	Arc-en-Ciel
23/07/16	Journée vergers	Arc-en-Ciel
20/08/16	Journée vergers	Arc-en-Ciel
8/10/16	Journée vergers récolte pommes fabrication de jus	Arc-en-Ciel
9/10/16	Messti	ASLM
15/10/16	Festival de Contes VOOLP	Bibliothèque
22/10/16	Journée vergers récolte pommes fabrication de jus	Arc-en-Ciel
31/10/14	Halloween	ASLM
6/11/16	Repas paroissial	Paroisse
13/11/16	Exposition "Talents cachés"	Arc-en-Ciel
Novembre	Théâtre d'impro	ASLM
3-4/12/16	Marché de Noël	Atelier des Créateurs
11/12/16	Saint Nicolas	ASLM
19/12/16	Animation de Noël	Bibliothèque



**UNE
ANNÉE
2015 RICHE
EN
ÉVÉNEMENTS**

